

CONSIDÉRATIONS SUR LES VAUDOIS

Timoléon Leyran

Introduction

À l'occident des plaines du Piémont, et dans la partie des Alpes qui sépare cet État du Dauphiné, se trouve un petit peuple que ses nombreux malheurs et la cause pour laquelle il les a soufferts rendent intéressant. Ce peuple, connu sous le nom de Vaudois, était déjà séparé de l'Église romaine longtemps avant la Réformation.

Les Historiens, tant Protestants que Catholiques, qui se sont occupés des Vaudois, ne s'accordent ni sur l'origine de leur nom, ni sur l'époque de leur séparation de l'Église romaine. Parmi les Protestants, les uns soutiennent que Pierre Valdo fut leur fondateur, et qu'il leur donna son nom; les autres les font remonter au 9^e siècle, au temps de Claude, Évêque de Turin ; d'autres enfin, ne trouvant aucune époque où ils puissent placer leur origine, prétendent qu'ils remontent aux siècles apostoliques. Parmi les Catholiques romains, on remarque la même incertitude; et quoique ces derniers cherchent tous à montrer la nouveauté des opinions religieuses des Vaudois, on trouve cependant épars dans leurs écrits de brillants et précieux témoignages, en faveur de la haute antiquité et de la pureté de leur doctrine.

Je veux tâcher d'établir dans ces thèses, ce que je crois être la vérité, savoir: que la doctrine des Vaudois est exempte d'hérésie et conforme à la doctrine de la primitive Église; qu'ils n'ont reçu cette doctrine ni de Valdo, ni de Claude de Turin, mais des Apôtres, ou du moins des hommes apostoliques. Je veux prouver qu'ils n'ont jamais adhéré aux innovations imaginées par l'avarice du Clergé, et

introduites dans le Christianisme à la faveur de l'ignorance et de la superstition du moyen âge. Je veux montrer que si leur doctrine était pure, leurs moeurs ne l'étaient pas moins. Je jetterai ensuite un coup-d'oeil rapide sur les nombreuses persécutions auxquelles ils furent exposés. Enfin, je signalerai les heureux changements que le sort des Vaudois a éprouvés depuis la moitié du siècle passé, et surtout depuis le rétablissement de la Maison de Savoie sur le trône de Piémont en 1814. Ce plan est vaste, y embrasse toute l'Histoire des Vaudois depuis son origine jusqu'à nos jours; je désespérerais de pouvoir le remplir, si je voulais tout dire aussi me bornerai-je à ce qui est essentiel à mon but, renvoyant, pour de plus grands détails, à l'Histoire des Vaudois, par Gilles, Léger, Perrin, Brez, etc.

Chapitre 1

Doctrine des Vaudois

Les ennemis des Vaudois, pour justifier les titres de schismatiques et d'hérétiques qu'ils leur donnaient, ont de bonne heure tâché de persuader que leur doctrine était erronée. Dans ce but, ils ont composé contre eux de nombreux ouvrages, dans lesquels ils les chargent des épithètes les plus injurieuses. Ils les accusent d'avoir sur la Divinité les opinions des anciens Manichéens, avec lesquels ils les confondent sans cesse, ainsi qu'avec les Ariens, les Cathares, etc. [1]. Il n'est pas d'erreur, si grossière qu'elle soit, qu'ils ne leur imputent; de sorte qu'en les lisant, on se forme de la doctrine des Vaudois une idée fort défavorable. Mais ces accusations sont-elles fondées? Devons-nous croire leurs Auteurs sur parole? Ne devons-nous pas plutôt chercher, dans les écrits mêmes des Vaudois, quelle fut leur doctrine? Et si, dans ces écrits, nous trouvons qu'ils professent une croyance contraire à celle qu'on leur impute, ne serons-nous pas en droit d'en conclure une de ces deux choses, ou que les adversaires des Vaudois, ignorant leur doctrine, leur ont imputé des erreurs qu'ils n'avaient pas, ou qu'ils ont cherché par-là à jeter de la défaveur sur ces hommes qu'ils haïssaient?

Mais pour qu'on ne nous accuse pas de partialité, ou de légèreté dans une matière aussi importante, et pour ne rien laisser à désirer, nous rapporterons les témoignages des Réformateurs en faveur de la pureté de la doctrine des Vaudois; nous y ajouterons une autre classe de témoignages plus concluante encore; je veux dire, le témoignage

des adversaires même des Vaudois. Malgré la peine qu'ils se donnent pour prouver que leur doctrine est hérétique, la force de la vérité leur arrache de temps en temps des aveux involontaires, qui, en décelant leur mauvaise foi, justifient les Vaudois des hérésies dont ils les accusent.

Avant de commencer, je dois faire une remarque. Si, par une doctrine orthodoxe, on entend celle qui, laissant de côté l'Écriture, admet tous les dogmes nouveaux qu'il plaît à un Pape ou à un Concile de déclarer tels, dans ce cas, je passe condamnation; les Vaudois sont des hérétiques; car ils rejettent tous ces dogmes. Mais si, par doctrine orthodoxe, on entend celle qui n'admet que ce qui est enseigné dans l'Écriture Sainte, et qui rejette tout ce que des hommes sujets à l'erreur enseignent de plus, dans ce cas, les Vaudois sont orthodoxes; car ils s'en tiennent strictement à l'Écriture. Écoutons-les eux-mêmes; et pour cela, consultons leurs écrits.

Ces écrits sont nombreux et composés à des époques différentes; les plus anciens sont d'un siècle antérieurs à l'époque où vivaient les premiers auteurs qui ont écrit contre les Vaudois; les autres leur sont postérieurs. Ces écrits sont de nature différente; ce sont des instructions pour la jeunesse [2], des explications de l'Oraison dominicale, du Symbole des Apôtres, des dix Commandements; ce sont des Traités contre le Purgatoire, l'Invocation des Saints, les Traditions, l'Antéchrist; ce sont une foule de Confessions de foi, présentées à différentes époques, soit aux Princes qui les persécutaient, soit aux Inquisiteurs, soit aux Réformateurs; ce sont enfin des Sermons prononcés par leurs Barbes ou Pasteurs. Ces

écrits sont les uns en idiome vaudois, les autres en latin, les autres en italien, les autres en français, suivant qu'ils étaient destinés à être lus par les Vaudois seulement, ou par leurs adversaires, ou par la Cour de Turin, ou par celle de France. Dans tous ces ouvrages on retrouve la même doctrine exprimée avec simplicité et naïveté; il y règne un ton de candeur et de franchise, un air de persuasion et de bonne foi qui ôte tout soupçon que leurs auteurs aient voulu en imposer, en professant de bouche et par écrit une doctrine qu'ils auraient démentie dans leur cœur. Jamais ils ne se contredisent; au 12^e siècle comme au 16^e, paisibles ou persécutés, ils tiennent toujours le même langage; c'est toujours la doctrine évangélique qu'ils se glorifient de suivre.

Pour éviter les longueurs et l'ennui des nombreuses citations, nous allons présenter un abrégé fidèle de la doctrine des Vaudois, telle qu'on la trouve consignée dans les différents ouvrages originaux que nous avons indiqués [3].

Dans tous leurs écrits, les Vaudois prennent pour base de leur foi l'Écriture-Sainte. S'ils admettent un dogme, c'est parce qu'ils trouvent qu'il y est enseigné; s'ils le rejettent, c'est parce qu'ils ne voient dans l'Écriture aucun passage qui l'établisse; s'ils le combattent, c'est encore par l'Écriture. L'Écriture est pour eux la pierre de touche de la vérité d'un dogme; ils méprisent et rejettent tout ce qui ne peut pas supporter ce critère. Ils admettent les décisions des quatre premiers Conciles oecuméniques [4]; ils recommandent la lecture des Pères des cinq premiers siècles, parce que ces Conciles et ces Pères ne s'écartent pas des déclarations de

l'Écriture. Quand ils disputent avec leurs adversaires, ils le font l'Évangile à la main. Si ceux-ci veulent les forcer d'admettre un dogme nouveau, leur seule réponse est: Si vous pouvez nous montrer ce dogme dans l'Écriture, nous l'admettrons volontiers; sans cela, persuadés qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, nous le rejetterons comme l'ont fait nos pères.

Fidèles à leur principe de n'admettre que ce qui est enseigné dans l'Écriture, les Vaudois ont souffert les persécutions les plus horribles plutôt d'adhérer à un seul des nombreux dogmes que des siècles d'ignorance et de superstition ont péniblement enfantés. Comment, après cela, croire que ces mêmes hommes aient professé des opinions aussi contraires à l'Écriture que le sont celles que leurs ennemis leur reprochent? Aussi ne trouvons-nous nulle part dans leurs écrits un seul mot qui ait pu donner lieu à ces accusations. On les accuse de croire à deux principes créateurs, et ils disent dans leurs écrits, que Dieu seul est tout-puissant, qu'il a créé tout ce qui existe. On les accuse de croire que Dieu est l'auteur du péché, et ils disent dans leurs écrits, que Dieu créa le premier homme à son image, mais que par la désobéissance d'Adam, le péché entra dans le monde. On les accuse de rejeter les livres de l'Ancien-Testament, et ils déclarent dans leurs écrits qu'ils les reconnaissent pour canoniques et divins. On les accuse de croire qu'en vertu de la prédestination les bonnes œuvres sont inutiles, et dans tous leurs écrits ils recommandent la pratique des vertus, ils en montrent la nécessité. Je pourrais en dire autant de toutes les autres erreurs qu'on leur impute; il suffit de jeter un coup-d'œil sur les ouvrages que nous avons cités, pour se convaincre que toutes ces accusations sont

fausses et sont parties d'écrivains ignorants ou de mauvaise foi. Et, à cet égard encore, voici ce qu'ils disent: Si, par la parole de Dieu, on peut nous montrer que nous soyons dans quelque erreur, nous sommes prêts à l'abjurer, et nous remercierons celui qui nous aura mieux instruits.

Admettre tous les dogmes enseignés dans l'Écriture, rejeter tous ceux dont l'Écriture ne parle pas, et qui ne se sont introduits dans l'Église que dans la suite des temps, tels sont pour nous les garants de la pureté d'une doctrine; tels sont aussi les principes que les Vaudois professent dans leurs écrits.

Je pourrais prouver que les dogmes admis par les Vaudois sont fondés sur l'Écriture, et que ceux qu'ils rejettent ne sont que l'ouvrage des hommes; mais ce travail n'entre pas dans le plan que je me suis tracé je dirai cependant que les dogmes qu'ils rejettent, savoir: le culte des images, l'invocation des Saints, le Purgatoire, l'Autorité des Papes, la Transsubstantiation, etc., ne furent admis dans l'Église que depuis le 7^e siècle. Je rappellerai aussi les violentes disputes qu'ils occasionnèrent. Qui n'a pas entendu parler du grand schisme des Églises grecque et latine? Qui ne sait qu'il fut amené par les disputes sur les images, et sur la suprématie de l'Évêque de Rome? Qui ne connaît les querelles qui eurent lieu en Occident, à l'occasion de la Transsubstantiation? Certes, si ces dogmes étaient divins, s'ils étaient enseignés dans l'Écriture-Sainte, les premiers Chrétiens les auraient admis, comme ils ont admis la Résurrection, le Jugement dernier, et en général tous les dogmes contenus dans nos saints Livres; leurs partisans n'auraient pas eu

besoin pour les faire admettre d'employer les disputes, les injures, les excommunications, les anathèmes, les armes les Apôtres et leurs successeurs immédiats n'ont jamais eu recours à de tels moyens, lorsqu'ils allaient prêcher aux Gentils la divine religion de Christ; sa seule beauté suffisait pour attirer à elle les coeurs des idolâtres.

Personne n'ignore qu'au commencement du 16^e siècle le Christianisme était devenu méconnaissable par le grand nombre d'erreurs et de désordres qui s'y étaient introduits. Des hommes d'un génie ardent, courageux, amis de la vérité et de la religion, frappés de cette dégénération de la foi et des mœurs, entreprennent de les ramener à leur pureté primitive; l'Évangile à la main, ils prêchent une réforme, combattent les abus, sapent le principe de l'autorité, y substituent celui de l'examen, et bientôt une partie de l'Europe prend une face nouvelle. Au premier bruit de cette heureuse révolution, les Vaudois s'empressèrent d'envoyer des députés aux Réformateurs pour leur présenter une confession de leur foi et une relation de leur discipline, craignant qu'il ne se fût introduit quelque erreur durant les persécutions qu'ils avaient souffertes. Ces députés, après avoir conféré avec Zwingle, OEcolampade, Mélancthon, Bucer, retournèrent aux Vallées, et rapportèrent que ces hommes pieux avaient donné beaucoup d'éloges à la constance inébranlable avec laquelle les Vaudois avaient conservé parmi eux, de père en fils, la doctrine et le culte évangéliques dans toute leur simplicité primitive; qu'ils avaient approuvé tous les articles de leur confession de foi; qu'ils avaient seulement blâmé quelques points de leur discipline, et quelques faiblesses qu'ils avaient eues pour les Catholiques romains, comme de faire baptiser leurs enfants dans leurs églises [5].

Luther lui-même, qui d'abord n'aimait pas les Vaudois, parce qu'il les connaissait mal, avoua, après avoir été mieux instruit, que c'était à tort qu'on les condamnait comme hérétiques, et il ne put s'empêcher d'admirer le courage avec lequel ils avaient renoncé à tous les systèmes humains, pour s'en tenir invariablement à la Loi révélée [6]. Vesembecius rapporte " que Luther ayant lu la Confession de foi des Vaudois, rendit grâces à Dieu de la grande clarté qu'il leur avait départie, et se réjouit avec ces Fidèles de ce que toute occasion d'ombrage étant ôtée entre eux, ils s'étaient réunis dans le même bercail, sous l'unique Pasteur et Évêque des âmes [7] ".

Le savant Théodore de Bèze fait voir que c'est surtout par le moyen des Vaudois que l'Évangile s'est répandu dans presque toute l'Europe, et il dit expressément qu'ils ont toujours conservé la vraie religion, sans jamais se laisser entièrement pervertir par aucune tentation [8] ".

Il me serait facile de multiplier les citations d'auteurs réformés en faveur de la pureté de la doctrine des Vaudois, mais elles ne font que répéter ce que nous venons de dire [9]; et de plus, il me tarde d'en venir aux témoignages que nous fournissent leurs adversaires mêmes, parce que ceux-ci sont sans réplique.

Chacun sent bien que, dans cette classe de témoignages, nous ne devons pas nous attendre à trouver des aveux formels et positifs. Les ennemis des Vaudois ne nous diront pas comme leurs amis, qu'ils

ont conservé la vraie religion dans sa pureté primitive; un tel aveu les condamnerait. Mais quoiqu'ils ne louent pas directement la doctrine des habitants des Vallées, quoique les expressions dont ils se servent soient vagues, et sentent plutôt le blâme que l'approbation, on peut cependant tirer de leurs écrits, de leurs reproches même, d'éclatants témoignages en faveur de la pureté de la doctrine qu'ils attaquent.

Une chose singulière et remarquable tout à la fois, c'est que, si on en excepte quelques auteurs ignorants ou de mauvaise foi, qui accusent les Vaudois d'admettre des erreurs, dont on ne voit nulle trace dans leurs écrits, tous leurs autres adversaires ne les attaquent jamais sur les articles de foi qu'ils admettent, mais seulement sur ceux qu'ils refusent de croire. Ils ne leur disent pas : Vous êtes hérétiques, parce que vous croyez tel ou tel dogme, mais vous êtes hérétiques, parce que vous ne croyez pas tel ou tel dogme. Ce silence est un aveu tacite donné à la pureté des dogmes admis par les Vaudois. Voyons maintenant quels sont ceux qu'on les accuse de rejeter. Mais laissons parler leurs ennemis eux-mêmes; certes, ce témoignage ne doit pas être suspect.

Le premier qui se présente est Reinerus-Sacco, qui, au commencement du 13^e siècle, fut nommé par la Cour de Rome Inquisiteur contre les Vaudois. Dans le livre qu'il a écrit contre eux, il énumère les causes de leur hérésie : " C'est, dit-il, que les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux, le laboureur et le savant ne cessent, le jour et la nuit, de s'instruire et d'instruire ceux qui en savent moins qu'eux; qu'ils ont traduit en langue vulgaire le Vieux et

le Nouveau-Testament; qu'ils apprennent ces livres par cœur et qu'ils les enseignent [10]; que le scandale que donnent quelques personnes leur inspire de l'horreur, ce qui fait que lorsqu'ils voient quelqu'un tenir une conduite irrégulière, ils lui disent: Les Apôtres ne vivaient pas ainsi, ni nous non plus qui sommes les imitateurs des Apôtres; enfin, qu'ils regardent comme des fables tout ce qu'un docteur enseigne sans pouvoir le prouver par le Nouveau Testament ". Et plus bas, recherchant les causes pour lesquelles cette secte est la plus pernicieuse à l'Église : "C'est, dit-il, parce qu'elle est la plus ancienne, la plus répandue, et enfin parce que tandis que toutes les autres sectes inspirent de l'horreur par les affreux blasphèmes qu'elles vomissent contre Dieu, celle-ci a une grande apparence de piété, mène une vie régulière devant les hommes, a de justes idées sur la Divinité, et croit tous les articles contenus dans le Symbole; seulement, ajoute-t-il, elle blâme l'Église romaine et le Clergé [11].

Voilà ce que dit Reinerus. On croirait à l'entendre qu'il est plutôt un apologiste de la doctrine des Vaudois qu'un inquisiteur établi pour extirper leur prétendue hérésie : car que pourrait faire de plus un apologiste qui voudrait prouver la pureté de la doctrine d'une secte que de dire que cette secte cherche toujours à s'instruire; qu'elle lit et médite constamment la Parole de Dieu; qu'à l'imitation des Apôtres elle censure les vices et les désordres; qu'elle rejette toute doctrine qui ne repose pas sur l'Évangile; qu'elle a de la piété; que sa conduite est régulière; que ses idées sur la Divinité sont justes; qu'elle admet le Symbole des Apôtres? On conçoit à peine qu'un auteur ait osé traiter d'hérétiques des hommes auxquels il ne sait rien reprocher d'autre; mais on le concevra si l'on réfléchit que Reinerus

vivait au 13e siècle, dans un temps où l'ignorance et la superstition étaient à leur comble, où le joug de l'autorité et des traditions pesait sur presque toute la Chrétienté, où la lecture de la Parole de Dieu était interdite au peuple, où les Papes anathématisaient tous ceux qui osaient s'élever contre leur puissance, censurer leurs vices, et résister à leurs décrets.

Ce témoignage d'un Inquisiteur suffirait seul pour prouver la pureté de la doctrine des Vaudois; mais nous n'en sommes pas réduits là: on dirait que tous leurs adversaires se sont entendus pour nous fournir les mêmes témoignages.

Jacob de Ribéria, Jésuite, dit : " Qu'à cause de leurs désordres et de leur ignorance, ceux qui se faisaient appeler Prêtres, Évêques et Ministres de l'Église étant peu estimés, il fut facile aux Vaudois de l'emporter sur eux auprès du peuple par l'excellence de leur doctrine, car ils raisonnaient mieux que tous les autres sur la Religion, et pour cela les Prêtres les laissaient enseigner publiquement, non qu'ils approuvassent leurs opinions, mais parce qu'ils leur étaient inférieurs en intelligence ".

AEnéas Sylvius Piccolomini, élu Pape en 1458, sous le nom de Pie II, dit, en parlant des Vaudois de Bohême : Qu'ils aboient contre tous les Prêtres, et que s'étant séparés de l'Église catholique, ils ont embrassé la secte impie des Vaudois, de cette faction pestilentielle, et dès longtemps condamnée, dont les dogmes sont : Que l'Évêque de Rome est égal aux autres Évêques; qu'il n'y a point de feu du Purgatoire ; que les prières pour les morts sont vaines; qu'il faut

abolir les images de Dieu et celles des Saints ; que c'est en vain qu'on recourt aux Saints qui règnent dans le Ciel avec Jésus-Christ, et qu'ils ne servent de rien, etc. " [12]

Claude Seyssel, Évêque de Marseille, vivait à la fin du 15^e siècle; après avoir honorablement exercé ses fonctions dans cette ville sous Louis XI, Charles VIII et Louis XII, ont cru que personne ne serait plus capable que lui de ramener les Vaudois dans le sein de l'Église romaine; on le créa donc Archevêque de Turin, sous François I. Ce zélé Prélat fit de nombreuses recherches sur la doctrine de ces prétendus hérétiques; dans le livre qu'il écrivit contre eux, voici les principales choses qu'il leur reproche:

" C'est, dit-il, qu'ils ne reçoivent que ce qui est écrit dans le Vieux et Nouveau-Testament; qu'ils enseignent que les Pontifes romains et autres Évêques ont dépravé l'Écriture par leur doctrine et par leurs gloses; qu'ils ne célèbrent point les fêtes des Saints; qu'ils disent que les Prêtres n'ont aucun pouvoir d'absoudre les péchés; qu'ils prétendent qu'eux seuls conservent la doctrine évangélique et apostolique; qu'ils affirment qu'on doit mépriser les indulgences accordées par l'Église ; qu'ils détestent les images et les signes de la croix que nous vénérons; que la messe n'existait point du temps des Apôtres, etc., etc. "

Je pourrais rapporter une foule d'autres témoignages de ce genre, mais il ne nous apprendraient rien de nouveau; ce sont toujours les mêmes choses que l'on reproche aux Vaudois; ce sont toujours les images, le purgatoire, l'invocation des Saints, l'autorité du Pape, la

transsubstantiation, les indulgences, les prières pour les morts; en un mot, toutes les traditions et innovations de l'Église romaine qu'on les accuse de rejeter, pour s'en tenir uniquement à ce qui est écrit dans le Vieux et Nouveau-Testament. Or, jamais accusation fut-elle plus ridicule et plus insensée ? L'Écriture-Sainte est-elle donc un code incomplet, un guide insuffisant? Le Dieu fort, pour compléter son œuvre, aurait-il besoin du secours et des conseils de l'homme, de cet être faible, misérable, ignorant, sujet à l'erreur? Le salut dépendrait-il de la croyance à quelques dogmes obscurs, inventés par la cupidité? L'homme prétendrait-il être plus sage que le Créateur? Serait-il assez orgueilleux pour vouloir interposer son autorité entre son Dieu et ses frères? Quelle folie le porte à imprimer le cachet de la faiblesse sur une œuvre toute divine, à obscurcir le céleste flambeau de la Parole par l'alliage impur de ses idées terrestres? Quelle frénésie l'engage à traiter d'hérétiques et à persécuter ceux qui n'admettent pas les dogmes qu'il lui plaît d'ajouter à ceux qui sont contenus dans les Livres sacrés ? Pourquoi oublie-t-il si souvent que Dieu lui a donné un code sacré, et qu'il lui a dit : Voilà ce que tu feras; voilà ce que tu croiras; je te défends d'y rien ajouter et d'en rien retrancher? Et c'est pour avoir été fidèles à cet ordre, c'est pour n'avoir jamais voulu adhérer aux traditions de Rome, c'est enfin pour avoir conservé la doctrine évangélique dans sa pureté primitive, comme nous l'avons prouvé par leurs écrits, par le témoignage des auteurs réformés, et par celui de leurs adversaires eux-mêmes, que les Vaudois furent traités d'hérétiques et persécutés !

Mais, disent quelques auteurs, les Vaudois n'ont pas toujours professé cette doctrine; ils ont longtemps adhéré aux opinions de

l'Église romaine, et ce n'est qu'au 12^e siècle qu'ils s'en sont séparés. C'est à répondre à cette objection, et à prouver l'antiquité et la succession apostolique des Églises des Vallées que nous consacrons le Chapitre suivant.

Notes :

1. Hovedenus, Annales sur l'an 1176. Luca Tudensis adversus Albigensium Waldensiumque errores, libri tres. Bibl. Patr. Tom. XXV, p. 188-251. Reineri contra Waldenses hereticos liber; ibid, p. 262. Philicdorffii contra sectam Waldensium liber, ibid, p. 277.

2. C'est dans cette classe que se trouvent la Noble Leïçon datée de l'an 1100, et un catéchisme de la même époque.

3. Ceux qui voudront consulter ces sources les trouveront dans Léger, Histoire générale des Vaudois, 1^{ère} partie depuis la page 21 à la page 117. Ceux qui voudront recourir aux originaux eux-mêmes les trouveront dans la bibliothèque de Genève, où ils ont été déposés en 1662, après une violente persécution, et où je les ai moi-même consultés. Il en existe d'autres dans la bibliothèque de Cambridge.

4. Ces Conciles sont ceux de Nicée (325), de Constantinople (581), d'Éphèse (431), de Chalcédoine (451).

5. Voir le livre de George Morel, un des députés vaudois, touchant la conférence qu'il eut avec OEculampade et Bucer.

6. Voir la préface que Luther mit à la Confession des Vaudois de 1533.

7. Oratio Valdensium, lib. 4.

8. Portrait des hommes illustres.

9. Viret, de la vraie et fausse Religion, liv. IV, p. 249; Histoire ecclésiastique des Églises réformées de France, Tom. I, p. 35; Histoire des Albigeois, par Chassagnon, p. 25, etc.

10. Cet inquisiteur dit à cette occasion avoir entendu un campagnard qui savait tout Job par cœur, et plusieurs autres qui connaissaient parfaitement tout le Nouveau-Testament.

11. Bibl. Patrum, Tom. XXV, p. 263 et 264.

12. Histoire de Bohême, chap. 35.

Chapitre 2

Origine des Vaudois

L'origine des Vaudois est un point d'histoire assez difficile à déterminer d'une manière précise aussi les historiens ne s'accordent-ils pas à ce sujet. Les uns ne veulent voir dans les Vaudois que des disciples de Pierre Valdo, qui, chassé de Lyon, où il répandait sa doctrine, se réfugia, disent-ils, dans les Vallées, où il fonda la secte religieuse, à laquelle il donna son nom. Les autres soutiennent que les Vaudois sont de beaucoup antérieurs à Valdo, qu'ils n'ont reçu ni leur nom, ni leur doctrine de ce Docteur; ils disent qu'ils n'ont jamais éprouvé de réforme que leur doctrine vient des Apôtres, et leur nom des vallées qu'ils habitent. Examinons ces deux opinions; elles valent la peine qu'on les discute, puisque l'une tend à montrer que les Vaudois ont admis toutes les innovations qui s'introduisirent dans l'Église jusqu'au 12^e siècle, où ils les auraient rejetées; tandis que l'autre établit que les Vaudois ont toujours rejeté ces innovations, et ont persévéré dans la doctrine de la primitive Église.

Ceux qui disent que Valdo fut le réformateur des habitants des Vallées n'apportent aucune preuve de leur assertion, ils se contentent d'affirmer que la chose est, sans se donner la peine d'interroger l'histoire des temps antérieurs. Voici comment ils raisonnent :

Vers l'an: 1170, un riche habitant de Lyon, nommé Pierre Valdo, choqué des grossières erreurs qui s'étaient glissées peu à peu dans l'Église, et irrité de la corruption du Clergé, s'éleva avec force contre

ces abus; abandonna ses biens et les distribua aux pauvres pour imiter la conduite des premiers Chrétiens; se consacra entièrement à la profession de l'Évangile; fit traduire ou traduisit lui-même l'Écriture-Sainte en langue vulgaire, et y joignit un recueil des plus belles sentences des Pères; il instruisit le peuple et surtout les malheureux qui accouraient en foule à lui, soit pour l'entendre, soit pour en recevoir des secours; secoua le joug de l'autorité du Pape, et soutint qu'en matière de religion, il faut obéir à Dieu et non aux hommes; dévoila les mœurs scandaleuses des Moines, attaqua la doctrine du Purgatoire, de l'adoration des images, de l'invocation des Saints, des prières pour les morts, des indulgences, de la transsubstantiation; cette conduite courageuse lui attira la haine de tout le Clergé, et en particulier de la Cour de Rome; il fut sommé par Jean de Belles-Maisons, Archevêque de Lyon, de cesser de répandre une doctrine aussi contraire à la doctrine reçue; malgré cette défense ayant continué ses prédications, il fut excommunié et anathématisé par Alexandre III, qui, voyant tous les jours son autorité diminuer dans Lyon, chargea l'Archevêque de poursuivre cet hérétique et ses sectateurs. Valdo et ses disciples furent alors obligés de quitter cette ville et de se disperser dans différentes parties de l'Europe; Valdo lui-même se retira d'abord en Dauphiné, ou dans la Lombardie, dont les Vallées dépendaient à cette époque, et continua sans obstacle à y répandre sa doctrine; enfin, la doctrine professée par les Vaudois étant la même que celle que prêcha Valdo, il est clair que celui-ci est le Réformateur de ceux-là, auxquels il a de plus donné son nom : ses autres disciples qui se réfugièrent en Picardie, en Bohême, dans les Pays-Bas, dans le Dauphiné, furent l'origine des Vaudois de ces différentes contrées.

Cette manière de raisonner a bien quelque apparence de vérité. La ressemblance des noms, la conformité de la doctrine de Valdo et des Vaudois, la retraite du premier dans la Lombardie, ont aisément pu faire croire que ceux-ci avaient reçu leur nom et leur doctrine de celui-là; et je ne suis pas surpris que cette opinion se soit accréditée : toutefois elle ne repose sur rien; ce qu'il m'est aisé de prouver.

Et d'abord les historiens ne s'accordent nullement sur ce qui regarde Valdo: les uns disent qu'il parut en 1160; les autres en 1170; d'autres en 1175; d'autres enfin en 1180. On ne s'accorde pas mieux sur son nom; les uns l'appellent Jean, les autres Pierre; les uns disent que son nom de famille était Valdo ou Waldo; d'autres Valdio; d'autres Baldo ou Baldon; d'autres Valdensis; d'autres soutiennent que Valdo est un surnom qui lui fut donné, parce qu'il avait embrassé les opinions des Vaudois; d'autres enfin prétendent qu'il fut ainsi surnommé du lieu de sa naissance qui s'appelait Valdis. On diffère aussi sur le lieu de sa retraite; les uns rapportent qu'il se retira en Picardie; les autres dans le Dauphiné; les autres dans la Lombardie, où il trouva une retraite très-sûre. Mais si à cette époque les Vaudois eussent admis tous les dogmes que Valdo combattait, certes il n'aurait pas trouvé chez eux une retraite aussi sûre.

Toutes ces incertitudes sont au moins une forte présomption contre l'opinion de ceux qui font descendre les Vaudois de ce Valdo. Comment, d'ailleurs, supposer que Reinerus-Sacco, qui vivait environ soixante ans après Valdo, et qui écrivait contre les Vaudois [1], eût entièrement passé ce fait sous silence. Lorsqu'il parle des

disciples de Valdo, il ne dit pas qu'on les appela Vaudois, mais pauvres de Lyon ou Léonistes; et cependant comment aurait-il omis cette dénomination, si elle avait eu quelque fondement.

Mais laissons ces considérations, et venons aux preuves. Valdo parut en 1170 environ; et nous possédons plusieurs manuscrits authentiques qui renferment la doctrine des Vaudois, et qui sont tous antérieurs à Valdo: dans l'un, qui est daté de l'an 1120 [2], nous lisons les causes de la séparation des Vaudois d'avec l'Église romaine; Valdo qui vivait cinquante plus tard n'est donc pas l'auteur de cette séparation; dans un autre, daté de l'an 1100 [3], nous trouvons le mot de Vaudois employé comme synonyme de Chrétien vertueux; ce n'est donc pas de Valdo, qui vivait septante ans plus tard, que les Vaudois ont reçu leur nom; il fallait même qu'ils le portassent avant le 12^e siècle, puisque déjà à cette époque ils étaient connus et décriés sous ce nom comme des hommes qui menaient une conduite différente de celle des autres Chrétiens.

Je pourrais rapporter plusieurs témoignages d'auteurs catholiques et protestants, pour prouver que Valdo n'a pas donné son nom aux Vaudois, mais cela me paraît tellement démontré, que je me contenterai de rapporter les paroles du célèbre Théodore de Bèze à ce sujet : Quelques personnes, dit-il, ont cru que les Vaudois avaient eu pour chef un marchand de Lyon, nommé Jean, et surnommé Valdo, en quoi ils s'abusent, vu qu'au contraire ce Jean a été ainsi surnommé, parce

Que non vollia maudire, ni jura, ni mentir,

Ni avoutrar, ni aucire, ni penre de l'autruy,
Ni venjarse de li sio ennemie,

Illi dison quel es Vaudès é degne de murir.

C'est-à-dire, que s'il se trouve quelque homme juste qui veuille aimer Dieu et craindre Jésus-Christ, qui ne veuille ni médire, ni jurer, ni mentir, ni commettre adultère, ni tuer, ni voler, ni se venger de ses ennemis, ils disent qu'il est Vaudois et digne de mourir [4], qu'il était un des premiers entre les Vaudois [5] : c'est ce que semble aussi indiquer le nom de Valdensis, que quelques auteurs donnent à Valdo.

Si les Vaudois devaient avoir tiré leur nom de quelque grand docteur, ce serait d'un Valdo, célèbre au XII. siècle par la pureté de sa doctrine, contemporain de l'illustre Bérenger, et celui qui soutenait principalement de ses conseils ce judicieux adversaire de la Transsubstantiation. Cette supposition, quoique plus probable que la précédente, n'en est pas pour cela plus certaine, parce qu'elle n'est appuyée d'aucune preuve historique. Illyricus est le seul qui en parle; voici ce qu'il dit : " Bérenger, dissuadé par Valdo (d'où les Vaudois ont tiré leur nom), refusa de se trouver au Concile de Verceil en Piémont [6] ". Ce Valdo n'est pas assez connu dans l'histoire, pour penser que les Vaudois aient reçu leur nom de ce docteur si à cette époque ils eussent pris leur nom de quelque homme distingué, certes ils auraient choisi l'illustre Bérenger, et non l'obscur Valdo.

Puisque les Vaudois n'ont reçu leur dénomination ni de Valdo de Lyon, ni de Valdo contemporain de Bérenger, quelle est donc l'origine de leur nom? Voici ce que je crois pouvoir répondre avec le judicieux Théodore de Bèze [7], et Cougnard, avocat au Parlement de Normandie [8] : Les Vaudois ont été ainsi nommés à cause des Vallées qu'ils habitent. Le dernier oppose ce sentiment comme un fait certain à ceux qui soutiennent le contraire. Cette opinion me paraît la plus probable; elle résout toutes les difficultés; elle me paraît la plus naturelle, car les Vallées, dans le langage du pays, s'appellent Vaux, et pour distinguer leurs habitants de leurs voisins qui habitaient la plaine, on les a nommés Vaudois, c'est-à-dire habitants des Vaux, ou Vallées. Les noms de Valdèse en italien, de Valdensis en latin, ont la même origine, et viennent également de Val, Valle et Vallis, qui, dans l'une et l'autre langue, signifient vallée : quelques auteurs les nomment Vallenses ou Couvallenses, eu égard à la réunion des vallées; preuve de plus que leur nom vient de Vallis et non de Valdo.

Mais ce nom, qui n'avait d'abord servi qu'à distinguer les Vaudois d'avec les peuples voisins, fut ensuite employé à désigner leurs opinions religieuses; de sorte qu'un Vaudois était en même temps un habitant des Vallées, et un Chrétien qui rejetait les traditions de Rome. Ce nom fut ensuite donné à tous ceux qui professaient la même doctrine que les habitants des Vallées, de quelque pays qu'ils fussent; c'est de là que sont venues ces dénominations de Vaudois de Provence, de Vaudois de Bohême, de Vaudois ou Wallons des Pays-Bas, que l'on trouve dans les anciennes histoires ecclésiastiques. Je crois cependant que c'est malgré eux que les Vaudois ont vu leur

nom servir à désigner leur croyance religieuse, car ils n'ont jamais prétendu faire secte; et le titre de Chrétien est trop beau en lui-même, il leur était trop cher, pour qu'ils en prissent volontiers un autre : aussi, dans une lettre qu'ils écrivirent à Uladislaus, Roi de Bohême ils se nomment eux-mêmes, le petit troupeau de Chrétiens faussement appelés Vaudois. Mais l'usage ayant enfin prévalu, et leurs ennemis les désignant toujours sous ce nom, ils ont dû le conserver.

Ce que nous venons de dire sur le nom des Vaudois peut s'appliquer à leur doctrine; mais nous avons sur ce sujet de nouvelles remarques à faire pour montrer qu'elle leur a été transmise par les premiers Chrétiens, et qu'ils l'ont conservée sans interruption telle que nous avons vu qu'ils la professaient.

Sans prétendre vouloir fixer l'époque où les habitants des Vallées reçurent le Christianisme, on peut cependant faire à cet égard les conjectures suivantes, qui toutes sont possibles.

Nous lisons au Chapitre 15, verset 24-28 de l'Épître aux Romains, que Paul avait formé le projet d'aller en Espagne, en traversant l'Italie; s'il a fait ce voyage, il est vraisemblable qu'il a passé le Piémont, et qu'il y a enseigné l'Évangile, comme il le faisait partout où il passait. D'après cette conjecture, les Vaudois auraient reçu le Christianisme de Saint Paul lui-même.

Par-là, cet infatigable Apôtre ayant été conduit prisonnier à Rome, y séjourna pendant deux ans. Il profita de ce temps pour accroître le

nombre des Chrétiens qui se trouvaient déjà dans cette ville; il est probable aussi qu'il ne bornait pas ses soins, et qu'il envoyait des Disciples répandre la doctrine évangélique dans le reste de l'Italie, et par conséquent dans le Piémont. D'après cette conjecture, les Vaudois auraient reçu le Christianisme des Disciples mêmes de Saint Paul.

Le nombre des Chrétiens s'augmenta rapidement à Rome : accusés de divers crimes dont ils étaient innocents, ils furent persécutés par Néron, Domitien, et d'autres Empereurs. Forcés de fuir leurs barbares persécuteurs, peut-être que quelques-uns d'entre eux auront cherché dans les montagnes du Piémont un asile où ils devaient espérer que leurs ennemis ne les poursuivraient pas. D'après cette conjecture, les Vaudois auraient reçu le Christianisme des successeurs immédiats des premiers disciples.

Je l'avoue, ce ne sont là que des conjectures; mais on sent bien que dans des événements d'une si haute antiquité, et sur lesquels nous manquons absolument de données historiques, on ne peut pas exiger des preuves positives. D'ailleurs, on sera forcé de convenir au moins que sous Constantin-le-Grand et ses successeurs, l'Italie entière était déjà soumise aux Lois de l'Évangile, et qu'à cette époque, le Christianisme n'était pas encore défiguré par le mélange des traditions humaines. On conviendra de plus, qu'aussi longtemps que l'Église a conservé la Religion dans sa pureté primitive, il serait absurde d'exiger des preuves de la pureté de la doctrine des Vaudois, puisqu'elle était la même que celle de l'Église dominante. L'on conviendra encore que, malgré les abus qui, dès le 6e siècle,

s'introduisirent dans l'Église, les principes fondamentaux de la vérité n'en subsistaient pas moins dans leur entier, et que ce ne fut qu'au 8e siècle que l'on voulut introduire dans le Christianisme des opinions et des usages nouveaux qui portaient atteinte à la pureté de la doctrine évangélique. Avant cette époque, il ne s'était encore introduit dans l'Église que des cérémonies extérieures, superstitieuses, contraires à l'esprit du Christianisme, il est vrai, mais pourtant moins dangereuses et moins révoltantes que les dogmes et les pratiques que la Cour de Rome voulut imposer aux Chrétiens dans la suite [9]. Ce que l'on se contentait de vénérer dans les siècles précédents, devint dans celui-ci l'objet de l'adoration des peuples. Ce qui n'était d'abord que l'opinion de quelques docteurs ignorants et fanatiques, devint bientôt la croyance générale. La superstition fut portée dans ce siècle jusqu'à la démence; chacun voulait avoir la gloire d'introduire dans l'Église quelque dogme ou quelque rite nouveau pour cela, l'on imaginait des choses absurdes et ridicules. Le clergé, avare et intéressé, profita habilement de l'ignorance et de la crédulité du peuple, pour faire recevoir des cérémonies et des dogmes qui étaient pour l'Église des sources fécondes de richesses. Ainsi s'expliquent ces nombreuses innovations qui, depuis le 8e siècle, ont défiguré le Christianisme.

Cependant ces innovations trouvaient des adversaires; l'adoration des images, par exemple, fut condamnée par les Églises d'Angleterre, de France, d'Allemagne, et surtout par celle d'Orient: cette condamnation fut confirmée par un Concile assemblé à Francfort-sur-le-Mein, en 794, et que présida Charlemagne. Ceux qui refusaient d'admettre ces dogmes nouveaux n'étaient pas alors

exposés à voir leurs biens confisqués, leurs jours en danger; il n'existait point, à cette époque, d'inquisition; chacun jouissait de la liberté de penser; l'autorité de la Cour de Rome n'était pas encore parvenue au point de faire trembler tous ceux qui s'opposaient à ses décrets; elle n'avait pas alors des armées à ses ordres; on ne voyait pas les Souverains obéir en esclaves à cette impérieuse Reine du monde. Les Pontifes romains lançaient bien des anathèmes et des excommunications contre ceux qu'il leur plaisait de nommer hérétiques, mais leur pouvoir ne s'étendait pas plus loin; on pouvait braver ces anathèmes et ces excommunications sans craindre d'être emprisonné, mis à la torture, et d'expirer au milieu des tourments.

C'est dans un tel état de choses, et vers la fin du 8e siècle, que parut Claude, Évêque de Turin [10], dont le diocèse ne renfermait pas seulement les. Vallées, mais encore la Provence et le Dauphiné. Cet homme courageux, animé de l'esprit de l'Évangile, et indigné de la fureur superstitieuse et idolâtre du peuple, s'opposa avec tant de force aux innovations de l'Église romaine, que ses adversaires, après la Réformation, ont nommé sa doctrine Calviniste [11]. Écoutons ce qu'en dit Illyricus [12] : " Claude, Évêque de Turin, florissait au temps de Charlemagne et de Louis-le-Pieux. Il fut l'ami très-intime du premier, avant même d'être Évêque. Il a puissamment combattu de bouche et par écrit l'adoration des images, de la croix et des reliques, l'invocation des Saints, les pèlerinages, la primauté du Pape, et plusieurs autres choses semblables. Il traitait très-rudement le Pape même, qui s'irritait fort de ce que cet Évêque condamnait hautement le gain qu'il faisait sur les pauvres superstitieux qu'il attirait en pèlerinage à Rome ".

Si nous consultons les fragments qui nous restent des écrits de ce vertueux Évêque, et qui nous ont été conservés par un de ses adversaires, Jean, Évêque d'Orléans [13], nous le voyons combattre les mêmes abus dont parle Illyricus, et prouver avant tout que la doctrine qu'il enseigne n'est pas une doctrine nouvelle, mais la doctrine même des Apôtres; que, loin de faire secte, il réprime, combat et détruit, autant qu'il le peut, les schismes, les superstitions et les hérésies. L'histoire rapporte que cette conduite lui attira beaucoup d'ennemis; que, malgré cela, il persista dans ses opinions avec tout son diocèse; que même il se sépara ouvertement de l'Église de Rome. Certes, si, avant cet Évêque, les Vaudois avaient adhéré à tous les abus qu'il combattit, ils ne les auraient pas si facilement abjurés; car le peuple, surtout le peuple ignorant, aime l'extérieur, tient à ses préjugés, et ne les quitte qu'avec peine et à la longue. Ici nous ne voyons rien de semblable; Claude combat des abus, et les habitants de son diocèse se rangent aussitôt à son avis. Ne sommes-nous pas en droit d'en conclure, ou qu'ils n'avaient pas encore admis ces abus, ou que, s'ils les avaient admis, ils n'y étaient nullement attachés, sachant qu'ils étaient inconnus à leurs pères?

On peut donc affirmer que les Vaudois n'ont jamais adhéré aux erreurs introduites dans l'Église avant Claude, et qui sûrement n'étaient pas généralement répandues, puisqu'il osait les attaquer, quoiqu'il ne fût qu'un simple Évêque. Au reste, plusieurs illustres personnages professaient à cette époque la même doctrine que l'Évêque de Turin, et travaillaient, comme de concert, à conserver ou rétablir la vraie doctrine évangélique.

Que cette doctrine ait été professée par les Vaudois pendant le reste du 9e siècle et tout le 10e, c'est ce que prouvent plusieurs témoignages; je me contenterai d'en citer un seul. C'est un Missionnaire, nommé Rorengo, qui me le fournit [14]. Après avoir parlé de la doctrine de Claude, qu'il nomme une hérésie, il ajoute : Que cette doctrine a continué dans les Vallées pendant tout le 9e et le 10e siècle ". Et ailleurs : " Que pour tout le 10e siècle, il n'y eut rien de nouveau dans les Vallées, mais seulement la continuation des hérésies précédentes ".

Si l'on me demande comment il se fait que les Vaudois n'aient pas été inquiétés pendant les 9e, 10e et 11e siècles, je répondrai qu'ils durent leur tranquillité aux circonstances dans lesquelles ils se trouvaient placés. Les esprits étaient dirigés d'un autre côté, et s'occupaient d'objets plus grands et plus généraux; tels que la suprématie des deux Églises, le culte des images, les disputes qui eurent lieu en Occident, à l'occasion de plusieurs dogmes nouveaux, qu'on voulait introduire dans l'Église. D'ailleurs, l'autorité et l'infailibilité des Papes n'étaient pas alors universellement reconnues; au contraire, elles étaient combattues par les Princes, les Conciles et même par des hommes distingués par leur crédit et leur savoir. Il n'est donc pas étonnant si, à l'abri de leur petitesse et de leur obscurité, les Vaudois ont échappé aux perquisitions des Papes, et ont continué à rejeter les innovations des siècles postérieurs à Claude.

Les observations précédentes me semblent prouver qu'ils ont, en effet, conservé la doctrine évangélique dans sa pureté primitive, sans avoir jamais admis les dogmes qui distinguent l'Église romaine, et sans avoir eu, par conséquent, besoin d'aucune réforme. Cependant, pour ne rien omettre, je vais encore produire deux genres de preuves; l'un tiré des écrits des Vaudois et des Protestants ; l'autre de ceux des Catholiques romains eux-mêmes.

Dans la Préface de la Bible française, qui parut à Neuchâtel en 1535, les Vaudois, qui la firent imprimer, rendent grâces à Dieu de ce qu'ayant été enrichis du trésor de l'Évangile par les Apôtres ou leurs plus proches successeurs, ils en avaient toujours gardé l'entière jouissance. Le poème intitulé la Noble Leçon, daté de l'an 1100, fait voir que les Vaudois ont constamment rejeté et rejettent à cette époque toutes les traditions de la Cour de Rome; qu'ils n'avaient jamais reçu d'autre doctrine que celle renfermée dans l'Évangile. On peut en dire autant du traité de l'Antéchrist, de celui contre l'invocation des Saints, contre le Purgatoire, datés tous les trois de l'an 1 120. Dans tous ces ouvrages les Vaudois protestent qu'ils n'ont jamais adhéré, et qu'ils ne veulent pas adhérer aux dogmes qu'ils y combattent. Dans toutes les confessions de foi, dans toutes les requêtes qu'ils ont, à différentes époques, présentées à leurs Souverains, pour les engager à leur laisser le libre exercice de leur religion, ils parlent de leur doctrine, comme l'ayant reçue de père en fils, depuis le temps des Apôtres [15]. Si cette assertion n'avait pas été fondée, leurs ennemis n'auraient pas manqué de signaler une pareille imposture; cependant aucun d'eux ne l'a fait, ce qui prouve qu'ils en étaient convaincus.

Le célèbre Théodore de Bèze assure " que les Vaudois ont toujours conservé la vraie religion; que ce sont les restes de la plus pure primitive Église chrétienne; que, malgré les horribles persécutions qu'on a suscitées contre eux, il n'a jamais été possible de les ranger sous la Communion romaine [16] ".

Sleidanus dit positivement : " Que les Vaudois se sont opposés de tout temps aux Pontifes romains, et qu'ils ont toujours conservé la doctrine la plus pure [17].

L'auteur de l'Histoire ecclésiastique des Églises réformées de France confirme ces dépositions; il déclare : " Que les Vaudois se sont opposés de temps immémorial, aux abus de l'Église romaine, et que, quant à la religion, ils n'ont jamais adhéré aux traditions papales [18].

Il serait trop long de rapporter tous les témoignages des auteurs réformés en faveur de l'antiquité des Églises vaudoises; passons à ceux que nous fournissent leurs adversaires; ils sont aussi fort nombreux, nous ne rapporterons que les principaux.

Le Moine Belvédère, chargé par le Pape de faire des recherches sur l'origine et les progrès de la croyance des Vaudois, et en même temps de travailler à leur conversion, se plaint de ce qu'il ne peut parvenir à en ramener un seul dans le sein de l'Église romaine; la raison qu'il en donne, c'est " que les Vallées d'Angrogne ont toujours et de tout temps eu des hérétiques [19]. Reinerus-Sacco, qui fut

vingt ans Inquisiteur contre les Vaudois, vivait au commencement du 13^e siècle, et devait, par conséquent, être mieux instruit que personne sur leur origine. Dans un Chapitre intitulé: De Sectis antiquorum hereticorum, il s'exprime ainsi : " De toutes les sectes qui ont existé ou qui existent encore, la plus pernicieuse à l'Église est celle des Léonistes (par où il entend les Vaudois), et cela pour trois raisons: parce qu'elle est la plus ancienne de toutes, quelques-uns la faisant remonter jusqu'au temps du Pape Sylvestre, et d'autres jusqu'au temps des Apôtres; parce qu'elle est la plus répandue, n'y ayant presque aucun pays où elle n'ait pénétré; parce qu'enfin, au lieu que les autres sectes inspirent de l'horreur par les affreux blasphèmes qu'elles vomissent contre Dieu, celle-ci a une grande apparence de piété, etc. [20]

Un docteur allemand, nommé aussi Reinerus, dit absolument les mêmes choses, à peu près dans les mêmes termes.

Claude Seyssel nous explique d'où vient ce nom de Léonistes, que les deux auteurs précédents donnent aux Vaudois; il dit : " Qu'ils ont pris leur commencement d'un certain Léon, homme très religieux, qui vivait sous Constantin-le-Grand, premier Empereur chrétien, et qui, ayant détesté l'extrême avarice de Sylvestre et l'excessive largesse de Constantin, aima mieux suivre la pauvreté dans la simplicité de la Foi, que d'être avec Sylvestre souillé d'un riche et gras bénéfice à ce Léon s'étaient joints tous ceux qui pensaient bien sur la Foi ".

Samuel Cassini, religieux italien de l'Ordre de Saint François, déclare : " Que les erreurs des Vaudois consistaient en ce qu'ils niaient que l'Église romaine fût la Sainte Mère-Église, et n'avaient jamais voulu obéir à ses traditions; que, pour le reste, ils reconnaissaient l'Église chrétienne ; et que, quant à lui, il ne pouvait nier qu'ils n'en eussent toujours été, et qu'ils n'en fussent membres [21] ".

Rorengo, après avoir dit que l'hérésie de Claude avait continué pendant les 9e et 10e siècles, et avoir avoué que cette hérésie n'était pas nouvelle du temps de l'Évêque de Turin, ne veut pourtant pas convenir que les Vaudois eussent reçu l'Évangile des Apôtres ou de leurs premiers successeurs, et se contente de conclure : " Que l'on ne peut rien savoir de certain sur l'époque où cette secte s'est introduite dans les Vallées [22] ".

Ces témoignages et plusieurs autres du même genre que j'omets, me semblent établir la vérité de la succession vraiment apostolique des Églises vaudoises; car l'un de ces témoignages atteste que ces hérétiques ont, de tout temps, existé dans les Vallées; trois autres font remonter les Vaudois au temps de Constantin-le-Grand, qui vivait au 4e siècle; un autre ne peut nier que ces petites peuplades n'aient toujours été et ne fussent membres de l'Église chrétienne; et le dernier enfin déclare qu'on ne peut pas découvrir l'époque où cette secte s'est introduite dans les Vallées du Piémont. Que conclure de tout cela, sinon que ces auteurs ne voulant pas convenir de la succession apostolique des Vaudois, se sont donné inutilement beaucoup de peine pour leur trouver une origine différente de celle

qui doit leur être attribuée. Si, comme le prétendent quelques personnes, après avoir d'abord reçu les opinions de la Cour de Rome, les Vaudois eussent dans la suite été réformés, on saurait par qui, quand et comment cette réforme se serait opérée; tous les historiens n'auraient pas gardé le silence sur un événement de cette nature; mais aussi longtemps qu'on ne produira pas des témoignages irrécusables d'une réforme chez les habitants des Vallées; aussi longtemps qu'on n'aura pas anéanti toutes les preuves des écrivains vaudois, protestants et catholiques, que nous avons présentées, nous serons autorisés à croire que le petit peuple dont nous parlons a reçu le Christianisme dans les premiers temps de l'Église; qu'il l'a conservé depuis lors sans aucune altération; et que les Églises vaudoises sont les seules qui n'aient jamais eu besoin de réforme, parce qu'elles n'ont jamais admis les innovations et les erreurs qui se sont introduites, en divers temps, dans l'Église.

La pureté et l'antiquité de la doctrine des Vaudois étant ainsi prouvées, voyons quelles ont été et quelles sont leurs moeurs.

Notes :

1. Reineri contra Valdenses hereticos liber. Bibl. Patr., Tom. XXV.
2. Traité de l'Ante-Christ. Voy. Léger, p. 71 et suiv.
3. La Noble Léïcon; c'est un poème en idiôme vaudois. Voici le passage:

Que sel se trova alcun bou que vollia amar
Dio é temer Jésù Xrist

4. Léger, p. 25 et suivant.

5. Portraits des hommes illustres, p. 985.

6. Catalog. test. Veritatis, à l'article Bérenger.

7. Portraits des hommes illustres, p. 985.

8. Traité touchant la papesse Jeanne, p. 8.

9. Cette assertion a été prouvée directement par Juellus, Daillé, Dumoulin, et indirectement par Baronius, Enuphius, Platine, grands partisans de la cour de Rome.

10. Le Piémont faisait alors partie de la France; il ne passa sous la domination de la Maison de Savoie qu'au 13^e siècle.

11. Genebrand, Chroniq., liv. 3.

12. Catalog. test. Veritatis, liv. g.

13. Le titre de cet ouvrage est: Apologeticum rescriptum Claudii Episcopi adversus Theodemirum Abbatem. Léger, 1^{ère} partie, page 137. D'après l'examen de ces fragments et des manuscrits vaudois, je serais porté à croire que ceux-ci ne sont que le développement de

ceux-là; en effet, l'on y trouve les mêmes sujets, la même suite d'idées, la même série de raisonnements placés dans le même ordre ; de sorte que l'on dirait que les ouvrages de Claude sont le texte sur lequel les Vaudois ont travaillé et qu'ils ont amplifié: Cela se comprendrait aisément; l'Évêque écrivant à des hommes instruits, n'avait pas besoin de s'étendre beaucoup en raisonnements ; tandis que les commentateurs qui s'adressaient à des gens illettrés, durent multiplier les éclaircissements et les explications pour rendre leur sujet plus facile à leurs lecteurs.

14. Narratione dell' introduzione delle heresie nelle valli di Piemonte. Turin 1632.

15. La plupart de ces confessions de foi et de ces requêtes se trouvent dans Léger; elles sont au nombre de cent environ; toutes tiennent le même langage :`ce sont toujours ces expressions ou d'autres semblables: Sempre, da ogni tempo, al solito, da tempo immemorabile, etc. Le recueil de ces requêtes et de leurs réponses a été imprimé à Turin en 1678.

16. Portraits des hommes illustres.

17. Histoire de Charles V, liv. 16, page 534.

18. Histoire ecclésiastique des églises réformées de France, vol. 1, page 35.

19. Relatione al consiglio de propagandâ fide et extirpandis heretecis, page 37. Turin 1636. Par vallées d'Angrogne, il entend toutes les vallées.

20. Bibl. Patr. Tom. XXV, page 264.

21. Vittoria triumphale. Turin 1510.

22. Narratione dell' introduzione delle heresia nelle valli di Piemont, pag. 60.

Chapitre 3

Mœurs des Vaudois

À défaut de bonnes raisons, on cherche à noircir par des calomnies ceux que l'on hait et que l'on veut persécuter, afin de pouvoir le faire avec quelque apparence de justice; c'est la méthode qu'employèrent les Païens pour rendre les premiers Chrétiens odieux aux Empereurs ; c'est aussi ce qu'ont cherché à faire les ennemis des Vaudois. Ils les ont calomniés de la manière la plus indigne; ils leur ont attribué des vices si horribles, que je doute qu'ils aient jamais existé, même dans les sociétés les plus dissolues; ils les ont accusés, entre autres, d'avoir des assemblées nocturnes, où ils se livraient aux plus infâmes abominations [1]. Mais ces impostures portent avec elles leur réponse; il suffit de lire les ouvrages dans lesquels elles se trouvent, pour être convaincus de leur fausseté, et pour y reconnaître l'oeuvre de la méchanceté et de la mauvaise foi: aussi ne m'arrêterai-je pas à les combattre ; je dirai seulement que ces assemblées nocturnes avaient effectivement lieu, mais loin d'y commettre des abominations, on y écoutait la Parole de Dieu, on y priait en commun ce tendre Père des hommes, on s'y mettait sous sa protection puissante. On se réunissait la nuit dans des lieux solitaires pour se dérober à la persécution; les ennemis des Vaudois qui n'ignoraient pas cette circonstance ont malicieusement profité de l'espèce de mystère dont le culte religieux était entouré dans les Vallées du Piémont, pour faire croire à des assemblées licencieuses, et à des profanations infâmes qui ne méritent pas la moindre croyance.

Non-seulement ces accusations sont fausses, mais je puis même affirmer avec le respectable Léger, que les anciens Vaudois [2] n'ont été surpassés par aucun peuple en zèle pour la Parole de Dieu et en sainteté de vie. Leurs mœurs étaient véritablement des mœurs patriarcales; retirés sur des montagnes, éloignés du commerce des villes, ils ignoraient jusqu'au nom des vices qui règnent dans le monde. On parcourrait vainement leurs annales pour y trouver l'exemple d'un seul crime; jamais les Tribunaux civils et criminels n'ont eu à prononcer un arrêt de mort contre eux; jamais l'échafaud n'a été teint de leur sang avant le 16e siècle, ils ne savaient pas ce que c'était qu'un procès [3] ; leurs différends, qui étaient fort rares, se vidaient par des arbitres ; la plus grande union régnait parmi eux, ils se regardaient tous comme des frères; ils fuyaient le jeu, les danses, le luxe, l'ivrognerie, détestaient les jurements, avaient en horreur tous les scandales; si une femme tombait dans quelque faute, elle était méprisée, les enfants eux-mêmes la montraient au doigt. Sans cesse persécutés, accoutumés dès leur jeunesse aux sacrifices et aux privations de tout genre, les Vaudois ne connaissaient ni l'orgueil, ni l'avarice, ni l'ambition. Cultiver en paix leurs stériles campagnes, manger leur pain à la sueur de leur front, c'est en quoi ils faisaient consister leur bonheur. La simplicité, la modestie, la bonne foi, la charité présidaient à toutes leurs actions; ils remplissaient avec une scrupuleuse fidélité tous leurs devoirs civils et religieux; jamais ils ne se sont montrés rebelles aux ordres de leurs Souverains, excepté lorsqu'il était question de leur croyance. Jamais la sombre vengeance n'est entrée dans leur cœur. Malgré les tourments inouïs, les perfidies sans nombre, les supplices atroces

que l'on a employés pour les détruire, jamais ils n'ont usé de représailles; on ne les a jamais vu maltraiter un ennemi sans défense.

Je ne pourrais mieux faire, pour compléter ce tableau, que de rapporter les paroles des différents auteurs protestants et catholiques qui ont écrit sur les Vaudois. Elles prouveront en même temps la pureté de leurs moeurs, et répondront aux calomnies dont on s'est plu à les noircir.

Vigneaux, qui a exercé avec zèle le ministère évangélique au milieu des Vaudois, leur rend le témoignage : " D'être des gens de bonne foi, d'une vie irréprochable, grands ennemis des " vices [4] ". Et, en parlant de ceux de son temps, il ajoute : " Nous vivons en paix dans ces vallées de Piémont, et en concorde les uns avec les autres, n'ayant jamais pris pour nos fils les filles de ceux de l'Église romaine. Au reste, nos mœurs et nos coutumes leur plaisent jusques là, que les Seigneurs et autres qui se disent Catholiques aiment mieux prendre des serviteurs et des servantes d'entre nous, que d'entre eux-mêmes, et viennent de bien loin chercher parmi nous des nourrices à leurs enfants, trouvant dans les nôtres, ainsi qu'ils le disent, plus de fidélité que chez les leurs ".

Claude Seyssel avoue : " Que, pour leur vie et leurs moeurs, les Vaudois ont été sans reproche devant les hommes, s'adonnant de tout leur pouvoir à l'observation des Commandements de Dieu ".

De Thou, historien français, aussi respectable que véridique, dit : " Que les Vaudois observent les dix Commandements de la Loi; qu'ils

ne donnent entrée chez eux, ni dans leurs assemblées, à aucune œuvre d'iniquité; qu'ils ont en horreur les serments illicites, les parjures, les imprécations, les injures, les querelles, les séditions, les débauches, l'ivrognerie, le libertinage, les sacrilèges, les vols, l'usure, etc. "

Le Cardinal Baronius déclare: " Que les Vaudois fuient tout commerce illicite avec les femmes " ; et un historien de la même communion ajoute : Qu'ils ont soin par-dessus tout de l'honneur et de la chasteté, au point même que leurs voisins, qui étaient d'ailleurs contraires à leur religion, pour mettre la pudicité de leurs filles à l'abri de la violence des gens de guerre, les confiaient aux soins et à la bonne foi des Vaudois ". En effet, en 1560, les troupes du Comte de la Trinité, ayant campé à La Tour, les Catholiques de ce bourg envoyèrent leurs femmes et leurs filles aux Vaudois, qui s'étaient réfugiés sur les montagnes; et l'on a vu dans les persécutions, des femmes vaudoises préférer leur honneur à leur vie.

Un ordre barbare, émané de la Cour de France, en 1572, en vertu duquel Birague, gouverneur du Marquisat de Saluces, devait faire main-basse sur tous les Vaudois de sa dépendance, ayant été communiqué aux principaux Laïques et Ecclésiastiques de Saluces, l'un d'entre eux eut le courage de s'opposer à son exécution, en protestant: Que le Roi avait été mal informé ; que ces pauvres gens étaient des hommes de bien et d'honneur, très-fidèles à son service, vivant paisiblement avec leurs voisins Catholiques, auxquels, en un mot, il n'y avait rien du tout à reprocher, si ce n'est qu'ils étaient de la religion.

Louis XII, surnommé le père du peuple, sollicité par Innocent III d'exterminer les Vaudois ou Albigeois du Languedoc et de la Provence, sous prétexte qu'ils se rendaient coupables de différents crimes, voulut avant tout savoir si ces accusations étaient fondées. Pour cet effet, il chargea trois hommes de confiance de se rendre sur les lieux. Ces fidèles Commissaires, ayant pris les informations les plus exactes sur les mœurs, la conduite, les opinions de ces accusés, rapportèrent le résultat de leur mission au Roi, qui affirma par serment que ces Vaudois étaient les meilleurs de tous les Français, et qu'il désirerait que tous ses sujets leur ressemblassent [5].

Si l'on parcourt les édits publiés à différentes époques contre les Vaudois, on n'y trouvera pas le moindre reproche sur leurs mœurs, leur bonne foi, leur probité. Certainement s'ils eussent été coupables à ces différents égards, leurs adversaires n'eussent pas manqué de divulguer leurs crimes pour justifier les persécutions qu'ils leur faisaient souffrir.

Ces nombreux témoignages sont plus que suffisants pour répondre aux infâmes calomnies par lesquelles on a cherché à noircir les mœurs des Vaudois; toutefois voici ce qu'ajoutent ingénument deux auteurs catholiques romains.

Girard, dans son Histoire de France, déclare :

" Qu'il n'y a rien, à dire la vérité, qui ait attiré aux Vaudois la haine du Pape et des Princes, que la liberté avec laquelle ils reprenaient

leurs vices, surtout la dissolution des Ecclésiastiques, que c'est là la véritable cause qui les a fait mortellement haïr, et qu'on les a noircis de plusieurs opinions exécrables ".

Et Paradin, dans ses Annales de Bourgogne, Liv. II, dit : " Que les mœurs et les vices dont on taxait les Vaudois n'étaient que fictions malicieusement inventées, n'ayant rien commis de ce dont faussement on les accusait, si ce n'est qu'ils taxaient fort librement la corruption et les vices des Prélats ".

Si maintenant nous recherchons les circonstances qui ont pu favoriser cette grande pureté de mœurs chez les anciens Vaudois, nous trouverons que c'est surtout leur attachement inviolable à l'Évangile, leur discipline sévère, et les fréquentes persécutions que l'on suscitait contre eux.

En fait de doctrine, ils n'admettaient que ce qui est enseigné dans l'Écriture-Sainte; en fait de mœurs, de même ils pratiquaient toutes les vertus qui y sont prescrites, et fuyaient tous les vices qui y sont condamnés; et, comme dit l'Inquisiteur Reinerus, ils étudiaient et méditaient continuellement les Livres saints pour conformer leurs sentiments et leur conduite aux sublimes exemples qui nous y sont présentés. Si quelqu'un d'entre eux vivait mal, ils le reprenaient, en lui disant Les Apôtres n'ont pas vécu ainsi; et nous, qui imitons les Apôtres, ne vivons pas de la sorte.

Leur discipline était si sévère, que la moindre faute [6] attirait au coupable des censures publiques. Ces humiliations étaient un frein

efficace contre les passions; chacun, pour les éviter, veillait sur sa conduite, et cherchait à ne rien faire qui pût mériter le blâme.

Je ne doute pas que les persécutions n'aient aussi favorisé cette pureté de mœurs afin d'arrêter ou de prévenir les maux qui les menaçaient, les Vaudois faisaient tous leurs efforts pour paraître exempts de tout reproche aux yeux de leurs Souverains.

Telles ont été les mœurs des anciens Vaudois; je voudrais pouvoir dire, telles sont encore les mœurs de ceux de nos jours: je le sais, ceux qui, dans ces derniers temps, ont écrit sur cette peuplade déjà si intéressante à tant d'égards, pour la rendre plus intéressante encore, ont transporté au 19^e siècle les mœurs antiques des habitants des Vallées. Ils se sont imaginés que les Vaudois modernes ressemblaient en tout aux Vaudois dont les historiens se plaisent à reconnaître les vertus. Je voudrais pouvoir confirmer tout ce que disent ces amis des Vaudois; mais je crains bien qu'ils ne les aient jugés trop favorablement, et que s'ils comparaient la réalité avec les tableaux qu'ils en ont tracés, ils ne fassent surpris de voir que ceux qu'ils croyaient parfaits, ne sont que des hommes sujets aux mêmes faiblesses, aux mêmes travers que le reste du genre humain. Léger gémissait déjà au 17^e siècle, de ce que ses contemporains avaient dégénéré. Brez déplorait, au 18^e siècle, les progrès de cette dégénération. Hélas! elle n'a fait que croître encore avec le 19^e. Les Vaudois d'aujourd'hui n'ont plus, à un aussi haut degré, les vertus qui distinguaient si honorablement leurs ancêtres. Leur religion est bien toujours la même, mais leur attachement pour elle n'est plus aussi inviolable, leur zèle, s'est refroidi, ils n'ont plus la même

horreur pour les scandales et les vices avec lesquels leurs yeux se sont insensiblement familiarisés; on ne voit plus parmi eux cette grande douceur, ce support, cette bonne foi, cette simplicité, cet amour de la justice, ce désintéressement qui faisaient respecter leurs aïeux; les procès se sont multipliés dans quelques parties des Vallées; et, je le dis en gémissant, l'usure, cette fille de l'avarice, n'y est pas inconnue. En un mot, les Vaudois ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient jadis.

À Dieu ne plaise que je veuille par-là rabaisser le mérite de mes compatriotes, et diminuer l'estime et l'intérêt que leur témoignent les Puissances et les Églises réformées de l'Europe. Si les Vaudois ont dégénéré, c'est par rapport à ce qu'étaient leurs vertueux ancêtres, mais cela ne veut pas dire qu'ils soient corrompus si on les compare aux autres peuples, on verra qu'ils les égalent, ou même qu'ils les surpassent par la pureté de leurs mœurs et la régularité de leur conduite; de plus, cette dégénération n'est pas répandue dans toutes les Vallées, plusieurs communes offrent encore l'image des mœurs antiques, et même dans les autres, ce ne sont que des individus qui ont dégénéré et non la masse. D'ailleurs, la paix dont jouissent les Vaudois, leur communication avec les étrangers, le relâchement de leur discipline expliquent cette légère dégénération et l'excusent en partie.

Constamment épiés par un ennemi qui cherchait à leur trouver des torts et qui les grossissait sans scrupule, les Vaudois observaient leurs moindres démarches, leurs plus légères actions pour tromper la vigilance de leurs adversaires; maintenant, tranquilles possesseurs

de leurs campagnes, ne craignant pas que sur la plus légère accusation, sur une simple apparence on vienne confisquer leurs biens et attenter à leurs jours, ils sont moins sévères dans l'examen de leur conduite, et commettent sans danger des fautes qui, bien que légères, auraient suffi jadis à leurs adversaires pour leur déclarer une guerre sainte. Les sublimes vertus que la persécution faisait naître dans leur cœur ont semblé s'éteindre avec elle. Il est arrivé aux Vaudois ce qui arriva aux premiers Chrétiens tant qu'on les persécuta, leur vie fut exempte de tout reproche; dès qu'on les laissa jouir du repos, leurs mœurs perdirent de leur régularité. La persécution crée et entretient les passions nobles, les sentiments élevés; la tolérance les étouffe. La première inspire les grandes vertus, enflamme le cœur d'un vertueux enthousiasme; la seconde amollit l'âme et en relâche toutes les fibres. On dirait que la persécution est comme une sentinelle vigilante qui fait une garde sévère autour du cœur de l'homme et en repousse la corruption, tandis que la tolérance est semblable à ces soldats lâches et insoucians qui s'endorment à leur poste, et permettent à l'ennemi d'y pénétrer et d'y exercer des ravages. C'est ce que l'expérience de tous les siècles a prouvé. Il n'est donc pas étonnant que les Vaudois, jouissant de la paix religieuse, soient moins vertueux que leurs ancêtres persécutés.

Mais une seconde circonstance a pu et dû contribuer à cette dégénération.

Les anciens Vaudois, quoique persécutés et tourmentés dans leur patrie, y étaient cependant fort attachés; ils n'en sortaient qu'à regret

ou par force, et y rentraient toujours avec plaisir, leur séjour dans l'étranger était le plus court possible; ils avaient pour leurs stériles montagnes et leurs chétives chaumières un amour de prédilection; on les a vus, après une horrible persécution, quitter la belle Suisse qui les avait reçus et traités comme ses propres enfants, et aller reconquérir, au péril de leur vie, la terre ingrate qui les avait vus naître, et où ils savaient que de nouvelles persécutions les attendaient. Confinés dans ce pays agreste, environnés d'ennemis, les Vaudois n'avaient aucune communication avec les étrangers, leur cœur ne pouvait donc être corrompu par la contagion du mauvais exemple. Ainsi que les circonstances, leurs goûts ont changé; la paix leur a été rendue, leur grand amour pour les Vallées s'est insensiblement affaibli; ils ont voyagé, ils ont servi dans l'étranger, ils y ont déposé leur rudesse ; mais en même temps, ils y ont perdu leur simplicité, et contracté des habitudes et des goûts peu en harmonie avec la manière de vivre de leurs compatriotes: c'est ainsi que le luxe et la débauche se sont introduits dans les Vallées, mais heureusement ils ont fait, jusqu'à présent, peu de ravages, et nous pouvons espérer qu'au lieu de s'étendre, ils s'affaibliront insensiblement et finiront par disparaître ; mais pour cela, il faudrait remettre en vigueur quelques articles de l'ancienne discipline, dont le relâchement a aussi favorisé l'altération des mœurs.

Autrefois la discipline était si sévère, que la moindre faute, le plus léger désordre était puni par une censure et une pénitence publiques; aussi voyait-on fort peu de coupables: aujourd'hui, chaque Vaudois est indépendant, sa conduite n'est soumise qu'à une surveillance générale, ceux qui commettent des scandales publics sont les seuls

qui soient encore exposés à l'excommunication et à une remontrance publique; mais ils échappent le plus souvent à ces humiliations; de sorte que ce frein étant brisé, chacun se livre avec plus de sécurité à ses penchants. Sans doute que nos mœurs ne permettent pas qu'on rétablisse cette discipline dans son intégrité; mais il faudrait qu'elle fût remplacée par un esprit vraiment religieux, et que chaque Vaudois eût à coeur de maintenir dans sa patrie et de conserver pour ses enfants ces beaux exemples de vive piété, de fraternité et de charité évangéliques dont leur ancienne histoire est remplie.

Mais revenons à nos anciens Vaudois, et jetons un coup-d'œil rapide sur les persécutions qu'ils ont souffertes.

Notes :

1. Rorengo, Albert de Capitaneis, Rubis, et d'autres Inquisiteurs des Vaudois.
2. Je parle surtout des Vaudois antérieurs au 18e siècle.
3. L'historien Thuanus, traitant des mœurs des Vaudois des vallées d'Angrogne, assure que le premier procès dont on y ait entendu parler n'est arrivé que dans le 16e siècle ; qu'un paysan un peu plus riche que les autres, voulant faire étudier le droit à son fils, l'obligea de fréquenter l'université de Turin ce jeune fanfaron étant de retour dans ses foyers, appela en justice son voisin, pour en exiger le paiement de ses choux, qu'il avait laissé manger par un troupeau de chèvres.

4. Mémoires sur la vie, les mœurs et la religion des Vaudois. Leur auteur a été Pasteur pendant 40 ans dans les Vallées ; c'est lui qui a recueilli tous les anciens manuscrits qu'il a pu découvrir.

5. Monarchie des Français, par Charles Dumoulin, p. 56 et 57. *Vesembecius oratio Valdensium.*

6. En voici un exemple : L'épouse d'un Pasteur s'étant amusée à voir danser des Catholiques, fut obligée de subir une censure publique, qui lui fut adressée par le Pasteur de la paroisse voisine.

Chapitre 4

Persécutions des Vaudois

Les persécutions qu'endurèrent les Vaudois ne sont pas la partie la moins intéressante de leur histoire. Aucune secte, aucune congrégation religieuse n'a eu plus à souffrir pour ses opinions, et n'a supporté ses maux avec plus de patience que les Vaudois. Trois siècles de persécutions n'ont pu ébranler leur constance et leur foi: forts du secours du Tout-Puissant, ils ont échappé à des attaques qui semblaient devoir effacer leur nom du rang des peuples, et ils ont montré, dans toutes ces persécutions, quel est le caractère du vrai Chrétien; poursuivis, exilés, mis à mort au milieu des tourments les plus horribles, on ne les a jamais entendu murmurer ni se plaindre, ils priaient seulement leur Souverain de leur laisser tranquillement professer la religion qu'ils avaient reçue de leurs pères. Quelque circonstance leur rendait-elle la paix, on les voyait aussitôt porter les armes pour la défense de ce Souverain, qui, quelques jours auparavant, leur faisait souffrir les maux les plus cruels.

Ne pouvant entrer dans tous les détails, je me contenterai de présenter ici quelques idées générales, accompagnées de réflexions sur les causes et les caractères de ces guerres religieuses.

Les persécutions proprement dites ne commencèrent qu'avec le 15^e siècle; mais, avant cette époque, on avait déjà inquiété les Vaudois à cause de leur croyance. Jean XXII, en 1332, et Clément VII, en 1380, avaient publié des Bulles contre eux; le premier dit: Qu'il lui

était parvenu que les hérétiques vaudois s'étaient considérablement multipliés dans les vallées de Luzerne et de Perouse. Il charge, en conséquence, son Légat de procéder contre eux par les voies ordinaires de la justice. Il ne paraît pas que ces deux Bulles aient fait beaucoup de mal aux Vaudois. Mais bientôt s'établit à Turin le fameux Conseil De propaganda fide et extirpandis hæreticis, qui était une branche du redoutable Tribunal de l'Inquisition, fondé par Dominique, Prêtre espagnol, et dont le siège était à Rome : et c'est de ce moment que datent les vexations, les cruautés de tout genre exercées contre les Vaudois. Les émissaires de ce Conseil, appelés Frères Prêcheurs, étaient chargés d'aller à la recherche des hérétiques pour les ramener dans le sein de l'Église romaine. Dès qu'un homme était convaincu d'hérésie, on s'emparait de sa personne, on le conduisait à Turin, sans qu'il sût souvent pourquoi, et là on lui faisait subir un interrogatoire sur sa doctrine; s'il consentait à aller à la messe [1], on le renvoyait; mais s'il persistait dans sa croyance, on le mettait à la torture; s'il était inébranlable on le livrait alors au bras séculier pour être conduit au dernier supplice. Cette manière de procéder parut trop lente à la Cour de Rome; aussi en 1400, une grande troupe de Catholiques romains se jeta-t-elle sur les habitants de la vallée de Pragela, et massacra-t-elle tous les Vaudois qui tombèrent entre ses mains. Après cela, les Vaudois jouirent de quelque repos jusqu'en 1475. Dans l'intervalle parurent différents Édits émanés de la Cour de Turin, qui tous confirmaient les privilèges des Vaudois. En 1475, les Missionnaires envoyés dans les Vallées se plaignirent à l'Inquisiteur et à l'Évêque de Turin de ce que leurs habitants ne suivaient pas la croyance de la Communion romaine; ils publièrent donc contre eux des Bulles très-sévères qui

occasionnèrent la mort de plusieurs Vaudois, et la Duchesse Jolante mit au jour, en 1476, un Édît dans lequel elle recommande aux Magistrats de Pignerol, de Cavour, de Luzerne, de ne rien épargner pour ramener les Vaudois dans le sein de l'Église romaine. En 1477 parut la fameuse Bulle d'Innocent VIII, qui fit tant de mal aux Vaudois, et qui fut la source de toutes les persécutions qu'ils endurèrent dans la suite. Dans cette Bulle, cet orgueilleux Pontife se plaint de ce que les Vaudois disent, font et commettent beaucoup de choses contraires à la foi orthodoxe, offensantes aux yeux de la Divinité et très-pernicieuses au salut des âmes; en conséquence de quoi, et vu l'inutilité des efforts des Missionnaires pour convertir ces hérétiques, il ordonne à tous les Évêques, Archevêques, Vicaires, etc., d'obéir à son Inquisiteur, de l'assister, d'engager les peuples à prendre les armes pour une si sainte et si nécessaire extermination. Il accorde ensuite des Indulgences à tous ceux qui se croiseront contre les Vaudois, et il leur permet de s'emparer de tous leurs biens. Il finit par déclarer qu'il déposera tous ceux qui n'obéiront pas à ses ordres [2].

Cette Bulle fut le signal d'une croisade générale contre tous les Vaudois répandus dans les différentes parties de l'Europe; on dit qu'elle coûta la vie à plus de huit cent mille individus de cette religion.

Dix-huit mille hommes de troupes réglées et environ six mille vagabonds volontaires qu'attiraient l'espoir du butin et la promesse des Indulgences, se divisèrent en plusieurs corps pour attaquer les Vaudois sur différents points; l'attaque fut terrible, parce qu'elle était

inattendue; mais les Vaudois s'étant ralliés, repoussèrent les ennemis de leurs foyers. Cependant Philippe VII, Duc de Savoie, considérant que cette guerre était peu honorable pour lui, et fort préjudiciable à ses sujets, voulut y mettre fin. Il envoya un Évêque offrir la paix aux Vaudois, à condition que quelques-uns d'entre eux se rendraient à Pignerol pour lui demander pardon d'avoir pris les armes. Il reconnut qu'il avait été mal informé sur leur compte, et déclara' qu'il n'avait pas de si bons, si fidèles et si obéissants sujets que les Vaudois : il confirma tous leurs privilèges.

Ce fut à cette occasion que Philippe VII voulut voir quelques enfants des Vaudois, parce qu'on lui avait dit qu'ils naissaient avec un seul œil au milieu du front, et quatre rangées de dents noires et velues. Après en avoir vu plus de douze, ce Prince avoua que jamais il n'en avait trouvé de plus beaux ni de mieux faits. Ce trait peint bien l'ignorance dans laquelle le Piémont était plongé à cette époque.

Les Vaudois auraient joui de la paix, si les Inquisiteurs, à force d'intrigues, n'eussent engagé Marguerite de Foix, veuve du Marquis de Saluces, à les persécuter dans son territoire. Cette persécution qui arriva en 1500 fut si cruelle, que ces infortunés se virent obligés d'abandonner leurs maisons et leurs biens. Après avoir demeuré cinq ans dans le Val Luzerne, ils rentrèrent enfin dans leurs foyers les armes à la main.

En 1535, les Vaudois de Provence et du Piémont essuyèrent une nouvelle persécution dirigée par le cruel Bressour, et que termina la

rupture survenue entre le Duc de Savoie et François 1er. Les Vallées passèrent alors sous la domination de la France, et y restèrent environ vingt-trois ans, temps pendant lequel elles ne furent pas inquiétées ouvertement pour leur croyance; seulement quelques particuliers continuaient à être victimes du zèle des Inquisiteurs.

En 1540 eut lieu le massacre des habitants de Mérindol, Cabrières, Lormarin; ceux qui échappèrent à cette horrible boucherie se retirèrent en partie à Genève et en Suisse, mais le plus grand nombre se réfugia dans les Vallées. À cette même époque, Paul III excitait le Parlement de Turin à persécuter aussi les Vaudois du Piémont; ceux-ci espérant obtenir quelque grâce de leur nouveau Souverain, eurent recours à François 1er. Cette démarche fut inutile; le Roi leur déclara que, s'ils ne se soumettaient aux Lois de l'Église romaine, il les punirait comme d'obstinés hérétiques, ajoutant " qu'il ne les faisait pas brûler en France pour " les tolérer au milieu des Alpes ". Mais heureusement pour les Vaudois ce Monarque avait alors plusieurs affaires sur les bras; et le Parlement de Turin dut se borner à quelques persécutions particulières.

C'est en 1555 que les Vaudois élevèrent le premier Temple qui ait existé dans les Vallées; jusqu'alors on avait célébré le culte dans les maisons des Pasteurs et en rase campagne. Ce fut encore à cette époque que l'on commença à envoyer les étudiants dans les Académies étrangères; jusqu'alors on les instruisait et on les consacrait dans les Vallées.

En 1556, la Cour de Rome et celle de France engagèrent le Parlement de Turin à persécuter de nouveau les Vaudois. Les Commissaires chargés de l'exécution de cette entreprise firent d'abord publier, au nom du Roi, " que tous les Vaudois eussent à aller à la messe, sous peine de mort. " Loin de se rendre à cette sommation, ils répondirent: " Qu'ils étaient prêts à changer de religion, si l'on pouvait leur prouver par l'Écriture-Sainte qu'ils étaient dans l'erreur ". On leur envoya donc des Moines pour les convertir, mais leurs prédications n'eurent pas le succès désiré; on employa alors les flatteries, les promesses, les menaces, tout fut inutile; enfin on tâcha d'obtenir par la force ce que les Vaudois avaient refusé de faire de bon gré. On cita à Turin tous les Pasteurs avec douze des principaux habitants des Vallées; on ordonna aux Syndics de recevoir les Prédicateurs que le Chef du diocèse leur enverrait. À cela les Vaudois répondirent : " Qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes; que leur soumission envers le Roi était bien connue; que leur vie était sans reproche; qu'ils adoraient tous le même Sauveur que Sa Majesté; qu'ainsi ils la priaient que, puisqu'elle souffrait en Piémont les Juifs et les Turcs, ennemis déclarés des Chrétiens, elle les laissât vivre paisiblement dans une religion qu'ils soutenaient être la même que celle de Jésus et des Apôtres. " Cette réponse irrita les ennemis des Vaudois qui en vinrent alors aux voies de fait. La persécution ne fut ni régulière ni générale, on arrêtait seulement ceux qui s'écartaient de leur demeure; deux Pasteurs furent victimes de leur imprudence à cet égard.

À cette époque, l'intercession des Princes protestants d'Allemagne procura aux Vaudois un repos qui dura jusqu'en 1559, où le Nonce du Pape, le Roi d'Espagne, quelques Princes d'Italie sollicitèrent tellement Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, qu'ils parvinrent à obtenir de lui un nouvel Édit contre les Vallées. La persécution dont il fut suivi est une des plus violentes, des plus cruelles et des plus longues que l'histoire des Vaudois nous présente, mais elle est en même temps une de celles dans lesquelles la protection divine s'est le plus clairement manifestée en leur faveur, Le Comte de La Trinité, chargé de diriger cette persécution, mit tout en œuvre pour les convertir ou les détruire; promesses, menaces, attaques réitérées et vigoureuses, supplices barbares, rien ne put ébranler leur constance et leur foi; ils sortirent victorieux dans plusieurs combats où ils semblaient devoir être écrasés par le nombre, mais leur ferme confiance centuplait leurs forces, ils faisaient des prodiges de valeur; leurs ennemis témoins de ces exploits tremblaient à leur approche, le désordre se mettait dans leurs rangs, une terreur panique s'emparait de leur cœur, au moindre échec ils fuyaient éperdus, et les Vaudois restaient maîtres du champ de bataille, où ils ne manquaient pas aussitôt de rendre de vives actions de grâces de la délivrance qu'il leur avait accordée; cette élévation de leur âme au Tout-Puissant ranimait leurs forces abattues; pleins d'un saint enthousiasme, ils attendaient l'ennemi de pied ferme, et bientôt la même scène se renouvelait. On a vu des Officiers qui s'étaient trouvés à ces mêlées sanglantes déclarer qu'ils ne voulaient plus y prendre part, et d'autres avouer que jamais leurs soldats n'étaient plus éperdus, que lorsqu'ils avaient à combattre contre les Vaudois.

Le Comte de La Trinité, après un échec qu'il avait reçu, fit semblant de vouloir traiter avec les Vaudois; il les engagea même à envoyer des députés au Duc de Savoie qui résidait à Verceil, parce que Turin était alors au pouvoir des Français. Ces hommes vertueux, qui ne savaient pas soupçonner le mal, cédèrent au désir du Comte, et firent une trêve en attendant la réponse de leur Souverain. Les députés ne furent pas plutôt partis, que le traître recommença ses vexations contre les habitants des Vallées, heureux encore si l'Édit qu'Emmanuel-Philibert publia, en leur faveur, en janvier 1561, avait terminé leurs maux; mais, soit que la Cour n'eût voulu par-là que les endormir, soit qu'elle eût été trompée elle-même, cet Édit ne contribua en rien à leur tranquillité dès le mois de février l'armée ennemie recommença ses attaques avec plus d'acharnement que jamais; mais les grands succès des Vaudois, l'intercession de la Duchesse Marguerite, la maladie dont fut atteint le Comte de La Trinité, la désertion des soldats, engagèrent enfin le Duc à terminer cette guerre par un Édit du 5 juin 1561, dans lequel il confirmait tous les privilèges des Vaudois, et leur laissait le libre exercice de leur religion dans les Vallées, et la facilité d'exercer leur industrie dans toute l'étendue de ses États.

Telle fut l'issue de cette persécution, qui, malgré leurs brillants succès, fut cependant si funeste aux Vaudois. Les ravages de tout genre que les ennemis commirent dans les Vallées, ruinèrent la plupart des familles : on fut obligé d'avoir recours à la générosité des Églises protestantes de la Suisse, de l'Allemagne et de la France; les Pasteurs de Genève, instruits les premiers de la situation des Vaudois, s'empressèrent de leur faire passer des secours; bientôt ces

infortunés en reçurent de plus considérables des différentes Églises où leurs députés se présentèrent.

Mais à peine commençaient-ils à goûter les douceurs de la paix, qu'un Édit publié par Emmanuel-Philibert en 1565, fut le signal d'une nouvelle persécution, qui, bien qu'étendue, n'offre rien de particulier; elle se fit surtout sentir dans les parties du Bas-Piémont où il y avait des Vaudois, et fut terminée par l'intercession des Princes protestants de l'Allemagne, qui se plaignirent vivement au Duc de Savoie des maux qu'il faisait souffrir à ses fidèles sujets Vaudois.

Les événements qui se passèrent depuis l'an 1570 à l'an 1637 ne sont pas assez remarquables pour nous y arrêter. Les Vaudois n'éprouvèrent que de légères persécutions, soit à cause de la puissante protection de l'Angleterre, soit à cause des guerres que les Ducs de Savoie eurent à soutenir, et pendant lesquelles les Vallées furent soumises tantôt à la France, tantôt au Piémont; soit enfin parce que Charles-Emmanuel 1er et Victor-Amédée, qui portèrent la couronne de Savoie pendant cet intervalle, étaient animés de sentiments paternels envers leurs sujets protestants. Le premier répondit à une députation qui était allée le féliciter sur la prise d'une forteresse, et lui réitérer les assurances de leur fidélité : " Soyez-moi seulement fidèles, et je serai toujours pour vous un bon Prince et un bon père; quant à la liberté de vos consciences et des exercices de votre religion, je ne ferai aucune innovation aux privilèges dont vous avez joui jusqu'à présent; et si quelqu'un cherche à vous inquiéter, recourez à moi, et j'y pourvoirai ".

Les dispositions pacifiques qui animaient ces deux Princes envers leurs sujets Vaudois n'empêchèrent cependant pas le Clergé catholique de continuer leurs projets de conversion; en conséquence, il envoya un grand nombre de Moines dans les Vallées, mais ces nouveaux Missionnaires ne purent parvenir à faire aucun prosélyte.

Après la mort de Victor-Amédée, arrivée en 1637, le gouvernement tomba entre les mains de la Duchesse, son épouse, pendant la minorité de son fils. Les premières années de sa régence furent tranquilles, et ce calme dura jusqu'en 1650. Cette année vit le commencement des menées et des intrigues qui amenèrent la scène la plus déchirante qu'offre l'histoire des Vaudois. On établit d'abord à Turin deux Conseils, l'un d'hommes, l'autre de femmes, qui employaient de concert tous les moyens imaginables pour attirer les Vaudois dans la Communion romaine; cependant leurs efforts n'avaient pu séduire que quelques personnes perdues de réputation, lorsqu'un accident arrivé dans une commune des Vallées, fournit de nouvelles armes aux Inquisiteurs. Il existait dans cette commune un couvent de Moines; un traître persuada adroitement à quelques habitants de le détruire; aussitôt on vit arriver cinq à six mille hommes pour brûler le bourg qui s'était rendu coupable: heureusement une pluie abondante empêcha l'exécution de ce projet, et donna aux Vaudois le temps de se mettre sur la défensive. Alors on eut recours à un autre moyen. L'armée française était en Italie, on résolut de la mettre en quartier d'hiver dans les Vallées; en même temps on persuada aux Vaudois de s'opposer à son entrée, sous prétexte que c'était contre l'intention de la Duchesse que les troupes

étrangères venaient loger dans ses États; on espérait que cette résistance amènerait une action dans laquelle les Vaudois succomberaient; c'est ce qui serait probablement arrivé, si le prudent Léger n'eût découvert au chef de l'armée la trame qui venait d'être ourdie contre eux, et ne l'eût assuré que les Vaudois étaient prêts à recevoir ses troupes s'il leur montrait un ordre de la Duchesse: l'ordre étant arrivé, l'armée entra paisiblement dans ses quartiers. Cependant l'orage grossissait tous les jours, le zèle de la Propagande pour la Communion de Rome, l'opinion qu'en fait de croyance tous les hommes sont obligés de se soumettre aux sentiments du Pape, et surtout le désir d'établir dans les Vallées les Irlandais que Cromwel avait chassés de leur patrie à cause des maux qu'ils avaient fait souffrir aux Réformés leurs compatriotes; tels furent les motifs de l'affreux massacre de 1655. En conséquence, l'Auditeur Gastaldo enjoignit aux Vaudois de la partie la moins montueuse des Vallées d'abandonner leurs demeures dans trois jours sous peine de mort ou de confiscation de biens pour tous ceux qui ne voudraient pas consentir à aller à la messe. Tout dut fuir au coeur de l'hiver sur les montagnes couvertes de neige. Les Vaudois envoyèrent plusieurs députations, soit à Gastaldo, soit à la Cour, toutes furent inutiles; et le 17 avril 1655, le Marquis de Pianesse entra dans les Vallées, ayant sous ses ordres une armée de quinze mille hommes. Dans les deux premières attaques, le Marquis fut repoussé avec une perte considérable; voyant alors qu'il n'avancerait pas beaucoup par la force des armes, il eut recours à la plus infâme perfidie. Il fit appeler les députés des Vaudois, et leur dit qu'il n'en voulait qu'aux habitants des lieux qui avaient été interdits l'ordre de Gastaldo; que pour les autres, ils n'auraient rien à craindre s'ils voulaient, en signe

d'obéissance, loger pour deux ou trois jours, dans chacune de leurs communes, un régiment d'infanterie et deux compagnies de cavalerie. Les Vaudois acceptèrent cette proposition sans hésiter; mais à peine les troupes étaient-elles entrées dans les lieux qui leur étaient destinés qu'elles s'emparèrent de tous les passages, et firent voir, mais trop tard, aux malheureux habitants des Vallées qu'ils étaient trahis. Alors on ne songea plus qu'à fuir. La plupart des hommes gagnèrent les hautes montagnes à la faveur de la nuit, et sauvèrent une partie de leurs familles. Cependant l'ennemi, feignant de ne, vouloir s'arrêter que quelques jours, exhorta beaucoup les Vaudois qui étaient restés à rappeler les fugitifs, les assurant qu'on ne leur ferait aucun mal. Malgré ces nouvelles assurances, le 24 avril le signal se donne, et au même instant tous ceux que ces assassins peuvent saisir, sont immolés avec des raffinements de barbarie qu'aucun terme ne peut exprimer. L'on se demande, en lisant les détails de cette horrible journée, s'il est possible que des hommes ayant pu se porter à de pareils excès de cruauté. Les enfants, arrachés des bras de leurs mères, meurtris, écrasés en leur présence, ou bien écartelés. Les malades, les vieillards des deux sexes, brûlés dans leurs maisons, hachés en pièces, liés en forme de peloton, et précipités ainsi du haut des rochers. Les filles et les femmes violées, mutilées, empalées. D'autres à qui on remplissait les oreilles et la bouche de poudre, et que l'on faisait ainsi sauter; d'autres que l'on faisait brûler à petit feu ; d'autres enfin à qui on coupait les seins pour les fricasser et les manger. Les hommes écorchés, mutilés, auxquels on arrachait les ongles, les oreilles, le nez; à qui l'on coupait les bras et les jambes, et que l'on laissait mourir dans cet état; un père voyant massacrer son enfant, un époux

sa femme, et une mère sa fille. L'âme se soulève au récit de toutes les barbaries commises par ces monstres; on se croit au milieu des tigres, encore ces animaux féroces seraient-ils moins cruels que ne l'ont été les bourreaux des Vaudois; ceux-là du moins suivent leur instinct, mais ceux-ci goûtent un barbare plaisir à faire endurer les douleurs les plus cuisantes à des êtres qui sont leurs semblables dans la nature et leurs frères dans la religion.

Tel fut le résultat de la plus horrible trahison. Les massacres continuèrent plusieurs jours. La terre était inondée de sang, des cris de détresse se faisaient entendre dans toute l'étendue des Vallées; le désespoir animait les restes épars des infortunés Vaudois: sous la conduite de quelques chefs courageux, ils étonnèrent par leurs succès leurs implacables ennemis, qui ne cessaient de les poursuivre dans l'espoir de les détruire entièrement. Enfin, la Cour de Turin, épuisée par cette guerre, céda aux nombreuses et présentations qui lui furent faites par toutes les Cantons réformés de la Suisse et par Olivier Cromwel elle publia une trêve, qui fut suivie d'un traité de paix conclu à Pignerol le 18 août 1655 [3]. Ce traité, en confirmant les privilèges accordés anciennement aux Vaudois, permettait à ceux qui s'étaient expatriés de rentrer dans leur patrie, mais il leur défendait d'habiter plusieurs bourgs qu'ils possédaient avant la persécution.

À cette époque, les Protestants de la Suisse, de l'Angleterre et de la Hollande, touchés des maux qu'avaient soufferts les Vaudois et de la misère à laquelle ils étaient réduits, leur envoyèrent des sommes considérables qui les consolèrent de la perte de tous leurs biens, et

les mirent en état de rebâtir leurs maisons et leurs Temples démolis ou incendiés. L'Angleterre établit une rente pour la paye des Pasteurs, la Suisse fit des bourses pour les étudiants, la Hollande consacra un fonds pour l'entretien des maîtres d'école, etc. En un mot, les Protestants de toutes les parties de l'Europe s'intéressèrent vivement au sort des Vaudois, et travaillèrent de tout leur pouvoir à l'améliorer. Autant la conduite des ennemis des Vaudois fut infâme, autant celle de leurs amis fut noble et digne de louanges aussi les habitants des Vallées auront-ils toujours pour leurs généreux bienfaiteurs la plus vive reconnaissance.

Après la paix conclue en 1655, les Vaudois, sous la protection immédiate des Puissances protestantes, jouirent de quelque tranquillité jusqu'à l'époque de la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Louis XIV, ayant formé le projet d'abolir le Protestantisme en France, pressa le Duc de Savoie de l'imiter dans ses États et de forcer les Vaudois à embrasser le Catholicisme. Ce Prince, après avoir résisté quelque temps, céda enfin à l'influence qu'exerçait le Monarque français dans toute l'Europe, et à l'offre qu'il lui fit de lui fournir quatorze mille auxiliaires. Les Vaudois, attaqués par une armée formidable en 1686, eurent d'abord quelques succès; mais épuisés par les persécutions précédentes, réduits à un fort petit nombre de combattants, prévoyant que s'ils s'obstinaient ils seraient écrasés par le nombre, ils perdirent courage, et offrirent de se rendre, pourvu qu'on leur permît de sortir des États du Duc. On accepta cette proposition; mais au lieu de les laisser partir, on se saisit de tous ceux qui ne voulurent pas abjurer leur croyance, et on en jeta dix-sept mille dans des prisons infectes où quatorze mille moururent

de faim, de froid ou au milieu des tourments. Pendant tout le temps que ces infortunés gémirent dans ces prisons, ils furent environnés de Prêtres qui voulaient les engager à changer de religion; aucun moyen ne fut négligé pour cela, l'espoir des récompenses, l'appareil et la crainte des supplices les plus douloureux; mais quelques individus seulement firent semblant d'abdiquer pour se dérober à la mort. Le Duc, voyant qu'il ne pouvait parvenir à ses fins, et que ces prisonniers lui coûtaient beaucoup, condamna les trois mille qui survivaient à aller en exil, et partagea leurs biens entre les couvents, les agents de la persécution, le petit nombre des renégats et les colons irlandais.

Dénués de tout, le coeur serré d'angoisse, et portant tristement leurs yeux baignés de larmes vers les lieux qu'ils chérissent et qu'ils vont quitter, ces malheureux partent ignorant où ils dirigent leurs pas. Ils arrivent à Genève après une route pénible; cette ville hospitalière et charitable les reçoit avec cordialité; chaque citoyen veut loger quelqu'un de ces infortunés fugitifs; on leur prodigue les soins les plus touchants, on remplace leurs haillons par des habits propres, on panse leurs blessures occasionnées soit par la marche, soit par les combats; chacun veut connaître les détails de leurs infortunes; toutes ces marques d'intérêt arrachent des larmes de reconnaissance aux malheureux Vaudois. Arrivés à Berne en 1687, ils y reçoivent les mêmes marques d'affection: on leur donne des terres à cultiver; on ne néglige rien pour les rendre heureux. Cependant ils sont inquiets, tristes et soupirent après leur patrie; bientôt ils forment l'audacieux projet de reconquérir leurs foyers à main armée. Ils envoient d'abord des espions pour sonder leurs frères renégats et reconnaître la route.

Après avoir entendu leur rapport, ils font les préparatifs du départ et s'assemblent premièrement à Ouchy, où ils sont découverts par le Bailli de Lausanne, qui les empêche de partir; ensuite à Bez, où ils sont arrêtés par les Valaisans; et enfin au bois de Nyon, d'où ils partent dans la nuit du 16 août 1689.

Jamais entreprise ne fut plus hardie, ni couronnée de plus de succès. Huit à neuf cents Vaudois tous armés, et déterminés à rentrer victorieux dans leurs demeures, ou à périr les armes à la main, s'embarquent à Nyon, passent en Savoie, et traversent ce pays montueux et sauvage. Les mauvaises routes, les montagnes escarpées et couvertes de neiges perpétuelles, la pluie, les ténèbres, l'ennemi même, rien ne les décourage, rien ne peut arrêter leur marche : l'enthousiasme du patriotisme et leur confiance en Dieu leur font surmonter tous ces obstacles. Ils ne courent pourtant pas en furieux que la vengeance anime; la prudence guide leurs pas, ils paient tout ce qu'on leur fournit, ils prennent des otages partout où ils passent, ils sont doux avec ceux qui ne les inquiètent pas; ils ne cherchent pas l'ennemi, mais s'il se présente, ils montrent ce que peuvent des hommes réduits au désespoir. Arrivés dans la vallée d'Oulx, entre Suze et Briançon, ils se trouvent enveloppés d'ennemis et obligés d'en venir aux mains pour forcer le passage d'un pont que des troupes françaises en nombre fort supérieur avaient barricadé et qu'elles défendaient. Les Vaudois fondent sur elles le sabre à la main, enfoncent leurs rangs, couvrent le champ de bataille de morts et de blessés, et, après deux heures de combat, se rendent maîtres du pont. Quoiqu'épuisés de faim et de fatigue, ils continuent leur route, gravissent une haute montagne, d'où ils découvrent le sol natal. À

cette vue, leurs cœurs tressaillent de joie; leurs yeux se remplissent de larmes de plaisir; leur chef, qui était un de leurs Pasteurs, enflammé par ce spectacle, rend à Dieu de vives actions de grâces de ce qu'il les a fait sortir victorieux de tant de difficultés, et lui adresse une prière qui fait sur tous ses auditeurs un effet merveilleux. Fortifiés par cette élévation de leur âme à Dieu, ils poursuivent leur marche, et entrent le lendemain (27 août) dans leurs chères vallées.

Mais que vont-ils devenir? Toutes leurs habitations ont été démolies ou données à des Catholiques romains. Le Duc instruit de leur arrivée a envoyé des troupes contre eux : ils sont harassés de fatigue; ils manquent de tout: mais il leur reste leur inaltérable confiance en Dieu, leur courage, leurs armes et ils sont tous résolus à périr plutôt que de quitter une seconde fois leur patrie; c'est pourquoi ils parcourent d'abord les lieux les plus élevés des Vallées, où ils livrent différents combats dans lesquels ils sont toujours victorieux; ils battent la campagne pour se procurer des vivres ; ils attaquent et incendient les villages qu'ils habitaient naguères; ils mettent indistinctement à mort les soldats, les paysans armés, et leurs frères qui avaient abjuré leur croyance par la crainte des supplices. Cependant leurs ennemis reçoivent des renforts considérables, ils ne peuvent plus leur résister en rase campagne; il faut qu'ils songent à se retirer dans quelque endroit, où, aidés par la nature, ils puissent, malgré leur petit nombre [5], se défendre contre leurs ennemis ; ils choisissent pour cela une montagne escarpée, inaccessible de trois côtés, ils y construisent des huttes, y élèvent des retranchements, y creusent des fossés, y pratiquent des souterrains. Les ennemis font

plusieurs tentatives infructueuses pour s'emparer de ce poste; bientôt l'hiver les force à quitter ces montagnes où tombent d'abondantes neiges, et procurent ainsi aux Vaudois quelque repos après leurs longues fatigues. Mais, au printemps, une armée de vingt-deux mille hommes marche contre eux, et attaque inutilement le fort à plusieurs reprises, elle est repoussée avec des pertes considérables. Huit jours après recommence l'assaut; le canon perce à jour les retranchements; les infortunés Vaudois ne peuvent plus espérer de salut que dans la fuite; ils quittent ce poste pendant la nuit, et, à la faveur d'un épais brouillard, ils passent devant les sentinelles des ennemis à travers des précipices affreux. Maintenant où porter leurs pas? De quel côté se diriger? L'ennemi voyant qu'ils ont fui, va les poursuivre; comment lui résister? Privés de provisions, comment s'en procurer? Ils parcourent les plus hautes montagnes des Vallées, ils y trouvent des récoltes qui, n'ayant pu être moissonnées, l'année précédente, à cause de la guerre, s'étaient conservées intactes sous un épais tapis de neiges; cette découverte inespérée ranime leurs forces. Après bien des dangers et des fatigues, ils arrivent enfin au lieu où leurs ancêtres s'étaient si souvent distingués [6]. À peine y sont-ils parvenus que des députés viennent leur offrir la paix; ils avaient été si souvent trahis qu'ils ne purent croire à la sincérité de ces offres; mais bientôt ils voient leurs ennemis eux-mêmes leur apporter des vivres, et les solliciter d'accepter le traité qu'on leur propose. La cause de ces dispositions pacifiques de la part de leurs adversaires est une rupture survenue au mois de juin (1690) entre les Cours de France et de Savoie. Le traité se conclut, la paix est signée; et aussitôt les Vaudois marchent, sous les étendards de leur Prince, contre les auteurs de leur dernière persécution, et de tous les maux

qu'ils viennent de souffrir. Le Duc élargit aussitôt ceux qui étaient encore dans les prisons, et leur dit : " Vous n'avez qu'un seul Dieu et qu'un seul Prince; servez votre Dieu et votre Prince. Nous avons été ennemis, soyons désormais amis. D'autres ont causé vos malheurs; mais si vous exposez vos vies pour moi, j'exposerai aussi la mienne pour vous, et tant que j'aurai du pain, je le partagerai avec vous ". Beaucoup de fugitifs, rassurés par les promesses amicales de leur Souverain, rentrèrent aussi dans leur patrie où ils jouirent dès-lors de la liberté de conscience après laquelle ils avaient si longtemps soupiré, et pour laquelle ils avaient tant souffert.

Ici se termine la longue série de maux de tout genre que les infortunés Vaudois endurèrent pour la cause de l'Évangile. Si maintenant nous portons nos regards en arrière, il sera facile de nous convaincre que les Ducs de Savoie n'ont jamais persécuté leurs sujets protestants de leur plein gré, et que les Édits qu'ils publièrent contre eux leur furent tous arrachés par les cruels émissaires de la Cour de Rome, ou par les Rois de France, deux Puissances formidables auxquelles les Princes de Piémont n'osaient résister. Les Inquisiteurs et les Moines furent les principaux moteurs de ces persécutions; voyant que leurs prédications étaient inutiles, ils crurent que la force serait un moyen plus sûr et plus court de conversion, et ils employèrent, dans ce but, tous les moyens dont nous avons parlé. Qui aurait pu jamais reconnaître dans de pareils hommes des Disciples du Sauveur, de ce Maître si doux et si humble de coeur ?

Notes :

1. C'est surtout ce que les Inquisiteurs demandaient.
2. Voir cette Bulle dans Léger, 2e partie, chap. 11, F. 9. Elle est conservée dans la bibliothèque de Cambridge.
3. Léger, 2e partie, p. 208, etc.
4. L'armée ennemie était composée de 2,500 soldats et de beaucoup de paysans armes. Le pont où eut lieu le combat est celui de Salabertrans, ainsi nommé du village près duquel il se trouve.
5. Ils étaient réduits à 400 combattants.
6. Le Pré du Tour est une petite plaine entourée de montagnes inaccessibles, et à laquelle on ne peut parvenir que par un côté, dont quelques hommes armés peuvent aisément défendre l'entrée.

Chapitre 5

État des Vaudois depuis les persécutions jusqu'à nos jours

Depuis le traité de 1690, les Princes de Piémont eurent à soutenir différentes guerres dans lesquelles les Vaudois se montrèrent sujets fidèles, courageux et dévoués en conséquence, ils furent tolérés par leurs Souverains légitimes; les privilèges qui leur avaient été accordés dans les nombreux Édits publiés, à différentes époques, par les Ducs de Savoie, furent tous confirmés; ils jouirent de la liberté de conscience et de la paix religieuse pendant tout le 18^e siècle; leur religion n'éprouva aucune atteinte. Les Puissances protestantes continuèrent à les protéger; l'Angleterre surtout s'intéressa vivement à leur sort en général, et au sort de leurs Pasteurs en particulier. Déjà la Reine Marie d'Angleterre, épouse de Guillaume III, avait consacré au traitement de ces derniers une somme annuelle, qui reçut le nom de Subside royal anglais; mais cette somme étant insuffisante pour ce but, la nation anglaise y ajouta le revenu d'une collecte faite en 1770, et qui fut appelé Subside national anglais : ces deux sommes constituaient la paye des Pasteurs qui était de 1,000 à 1,100 francs [1]. De son côté, la Hollande fit des collectes, dont le revenu fut appliqué aux Pasteurs émérites, aux veuves de Pasteurs, au Régent d'un collège, aux écoles, et aux pauvres. Les Cantons protestants de la Suisse et Genève ne restèrent pas en arrière, et établirent de nouvelles bourses pour les jeunes étudiant Vaudois qui venaient se former dans leurs Académies à la vocation du saint ministère. Ainsi

les Puissances protestantes contribuèrent en même temps à la tranquillité et au bien-être des Vaudois.

Cet état de choses dura jusqu'à la révolution française, où il éprouva quelques changements. Les Vaudois n'étaient plus seulement tolérés, mais ils jouissaient de tous les droits des autres Français; ils étaient leurs égaux en tout. En 1797, le subsidé nommé royal anglais fut supprimé tout à coup sans que l'on sût alors pourquoi [2]. Le Gouvernement français, pour dédommager les Pasteurs de cette perte, leur assigna une somme de 1,000 francs, prise sur les revenus de quelques biens nationaux, ce qui porta leur paye à 1,500 francs au moins. Les sommes qu'envoyait la Hollande furent aussi beaucoup réduites à cause des pertes qu'essuya ce pays sous le Gouvernement français la plupart des bourses établies en Suisse et à Genève furent supprimées.

En 1814, la Maison de Savoie remonta sur le trône de Piémont, ce qui occasionna de nouveaux changements dans les Vallées. Les Vaudois reprirent alors le même état qu'ils avaient avant la révolution. Tous les anciens Édits qui les concernaient furent confirmés, leur religion fut tolérée. Les biens nationaux furent rendus à leurs anciens possesseurs, et les payes des Pasteurs furent par-là réduites à 500 francs; mais bientôt l'attachement que Sa Majesté Victor-Emmanuel avait témoigné aux députés Vaudois à son entrée dans Turin se manifesta par des effets. Touché de leur dénuement, cet excellent Roi leur accorda d'abord quelques gratifications, et ensuite donna, en 1816, un Édit par lequel il assigne à chaque Pasteur une somme de 500 francs qui leur est fort

régulièrement payée depuis 1817, de sorte que leur traitement est le même à présent qu'avant la révolution; mais autrefois c'était à l'Angleterre seule qu'ils le devaient, et Victor-Emmanuel, le premier de tous les Princes de Piémont, n'a pas voulu souffrir que ses sujets Protestants fussent traités autrement à cet égard que les Catholiques, et il s'est acquis par cette noble conduite de nouveaux titres à l'attachement, à la soumission et à la fidélité de ses sujets Vaudois; aussi en 1821 aucun d'eux ne fut complice des troubles qui occasionnèrent sa démission.

Mais ce trait n'est pas le seul qui prouve les bonnes dispositions dont fut toujours animé Victor-Emmanuel envers ses sujets Protestants; ce Prince a toujours accueilli avec bonté les requêtes qui lui ont été présentées par le Modérateur des Églises Vaudoises; il a toujours parlé avec affabilité et intérêt à leurs députés; il a toujours écouté leurs plaintes avec douceur, et il leur a enfin accordé le droit d'être régis et jugés par les mêmes lois que le reste de ses sujets. Cependant dans le militaire, ils ne peuvent pas dépasser le grade de sous-lieutenant; et quant au civil, ils ne peuvent pas s'élever au-dessus de l'état de notaires, secrétaires et médecins. Mais ce que les Vaudois ambitionnent avant tout, c'est la liberté de leur conscience, l'exercice de leur religion et l'amour de leurs Princes.

Le Roi actuel, S. M. Charles-Félix, marche sur les traces de son frère; il n'a rien changé à ses dispositions par rapport aux habitants des Vallées. Puisse son règne être long, tranquille et heureux lui et pour tous ses sujets!

Ce qui contribue encore à la tranquillité et au bonheur des Vaudois, c'est la haute protection dont les couvrent l'Angleterre, la Prusse, la Hollande et la Suisse; la Russie elle-même s'intéresse à eux. Le Roi d'Angleterre, il est vrai, n'a pas rendu aux Pasteurs la somme qui avait été supprimée en 1797. Mais la Suisse protestante a rétabli quatre bourses qui subsistent encore à Lausanne. Les divers États protestants ont montré tout l'intérêt qu'ils prenaient à cette petite et intéressante peuplade, en concourant généreusement à la fondation d'un hôpital qui manquait dans les Vallées [3].

La population des Vallées s'accroît considérablement, et s'élève actuellement à près de vingt mille âmes. Elle compte treize Pasteurs, qui sont soumis à des règlements de discipline rédigés dans des synodes nationaux. Ces assemblées n'ont lieu que rarement, et ne peuvent être convoquées qu'avec la permission du Roi, qui y envoie l'Intendant de la Province, pour veiller à ce qu'on ne s'y occupe que des objets contenus dans la requête. Cette réunion, composée de tous les Pasteurs et de deux députés par Église, nomme aux cures vacantes, autorise les mutations demandées; elle a un Modérateur en chef, un Modérateur adjoint et un secrétaire qui, dans l'intervalle d'un synode à l'autre, ont le pouvoir exécutif en main,

British, 4 Mars 79, Ruseds

Notes :

1. Je dis mille à onze cent francs, parce que les cures de montagne sont plus payées que celle de la plaine.

2. On a su ensuite que c'était parce que quelques-uns des Pasteurs avaient pris chaudement le parti de la révolution, ce qui naturellement irrita beaucoup le Roi d'Angleterre.

3. Une grande partie de ces bienfaits est due au zèle infatigable et au dévouement sans bornes de M. Rodolphe Peyran, Modérateur des Vallées jusqu'en 1823, époque de sa mort. Ce respectable Ecclésiastique dont les connaissances en tout genre étaient très-étendues, et qui joignait à ses vastes lumières un jugement solide et prompt, et une éloquence persuasive, a plaidé souvent la cause de ses compatriotes auprès du Roi Victor-Emanuel et des Puissances étrangères qui les protègent, et ses efforts ont presque toujours été couronnés d'un plein succès.